

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

## Des tentatives d'introduction de plus de 4 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc déjouées

P05

# LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

# D'ALGERIE

N°7456 - SAMEDI 11 AVRIL 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Fonds monétaire international  
**L'Algérie dans le top 4  
des plus grandes économies  
arabes et africaines**

P04

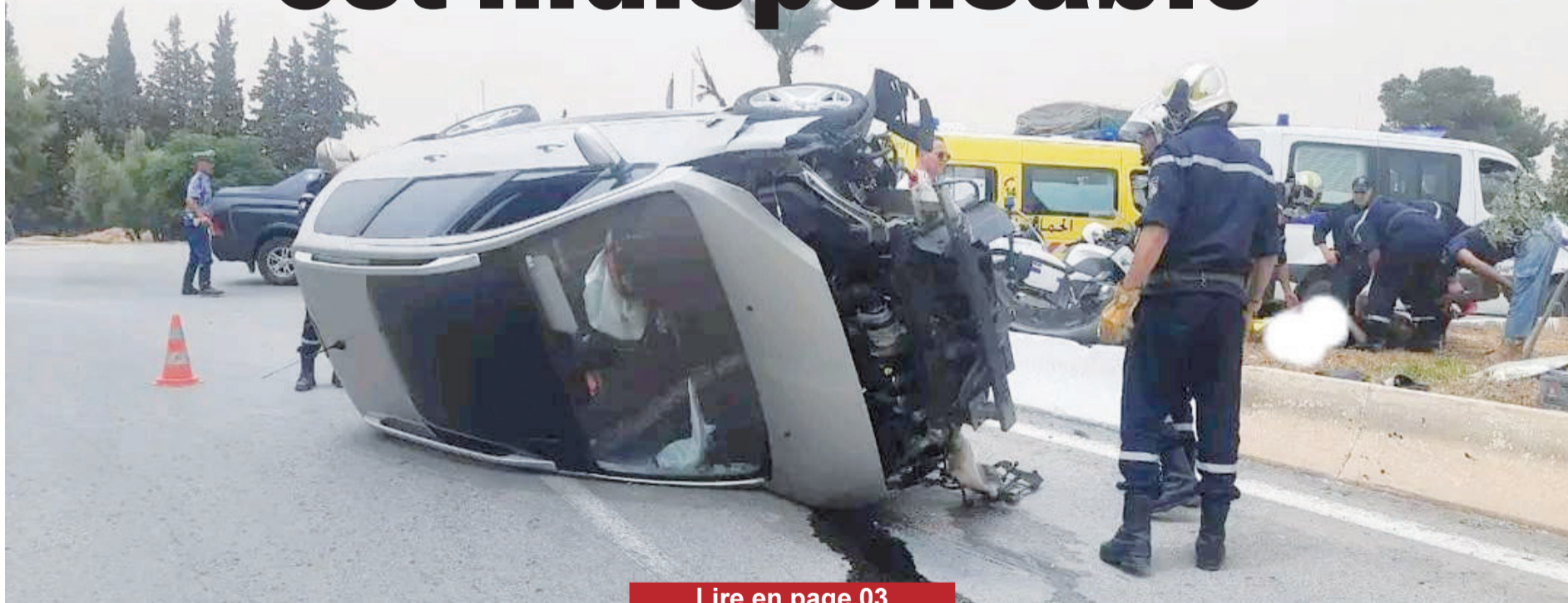
## Le président de la FIFA en Algérie **Infantino rend hommage au président de la République**

Le président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, a salué, jeudi à Alger, le "talent footballistique" de l'Algérie et le rôle éminent du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le développement de cette discipline sportive. "One, two, three, viva l'Algérie."

P11



## Pour mettre fin à l'hécatombe routière **«La mobilisation collective est indispensable»**



Lire en page 03

P07

ORAN

En prévision des élections législatives  
**Le FLN bat le rappel de ses troupes**

Transport des pèlerins aux Lieux Saints du Hadj  
**Programmation de 21 vols à partir  
de l'aéroport international d'Oran**

26ème édition du Salon international de la santé (SIMEM)  
**196 exposants issus de 567 firmes au rendez-vous**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Commission organisationnelle des deux Commissions CP et de statistique de l'ONU

## Election de l'Algérie en tant que membre



Le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) a élu l'Algérie en tant que membre de la Commission organisationnelle de la Commission de consolidation de la paix (CCP) et de la Commission de statistique qui relèvent de l'ONU, et procédé à l'élection de Younes Zebbiche en tant que membre de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) pour 2027-2032, et ce lors des travaux de l'ECOSOC, tenus mercredi à New York et consacrés à la désignation des membres de ses sous-comités, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'ECOSOC a élu, lors des travaux du con-

seil, tenus le 8 avril 2026 à New York et consacrés à la désignation des membres de ses sous-comités, l'Algérie en tant que membre au sein de la Commission organisationnelle de la CCP relevant de l'ONU pour 2027-2029 et de la Commission de statistique relevant de l'ONU pour 2027-2030, et procédé à l'élection du Pr Younes Zebbiche, en tant que membre de l'OICS pour 2027-2032", lit-on dans le communiqué. Le candidat algérien a remporté la majorité des voix requises (28) en obtenant 36 voix sur un total de 54 au sein de l'ECOSOC, occupant ainsi la 2e place, après la candidate de la Turquie présidente de l'OICS, dont le mandat tire à sa fin.

Dépôt des candidatures pour les Législatives

## Le RND ouvre officiellement les opérations de ses militants

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moulder Bouden, a annoncé, jeudi à Bechar, que son parti a officiellement ouvert les opérations de dépôt des candidatures de ses militants pour les prochaines élections législatives. Bouden, qui animait une rencontre à la maison de la culture Kadi-Mohamed avec les militants du parti dans la wilaya de Bechar, a indiqué que cette opération est ouverte aux militants du RND, ainsi qu'à toutes les

autres compétences, précisant que cela se fera sur la base de "l'expérience politique acquise sur le terrain". Il a également souligné, au cours de cette rencontre, que son parti "reste mobilisé pour la réussite des prochaines élections législatives, auxquelles il adhère pleinement", indiquant que ce rendez-vous électoral constitue un moyen de "renforcer le processus de réformes politiques et juridiques initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Pour les prochaines élections législatives

## Le FLN installe la commission nationale chargée de définir la stratégie

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la commission nationale chargée de définir sa stratégie pour les élections législatives du 2 juillet prochain. S'exprimant à cette occasion, le Secrétaire général du parti, Abdelkrim Benbarek, a indiqué que "cette commission, prévue dans les statuts et le règle-

ment intérieur du parti, a été plébiscitée par le Comité central lors de sa dernière réunion". Cette commission nationale est composée de plusieurs commissions spécialisées, notamment celle chargée de fixer les conditions de candidature sur les listes du parti et celle chargée de sensibiliser à l'importance de ces échéances électorales, a-t-il précisé.

Présidence

## Remaniement ministériel touchant le secteur des Hydrocarbures et des Mines

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré, jeudi, un remaniement ministériel, en vertu duquel il a nommé M. Mohamed Arkab, ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mourad Hanifi, ministre

des Mines et des Industries minières et Mme Karima Tafer, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Législatives du 2 juillet

## La candidature des élus en exercice se fait exclusivement sous l'égide du parti

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a précisé, jeudi dans un communiqué, que la candidature des élus exerçant leur mandat dans les assemblées élues locales et nationales sous la bannière d'un parti politique, aux législatives du 2 juillet prochain, se fait "exclusivement" sous l'égide du parti politique au titre duquel ils ont été élus. Dans ce cadre, l'ANIE rappelle que "les élus qui se sont portés candidats et ont été élus sous l'égide d'un parti politique et qui exercent leur mandat au sein de l'une des assemblées élues locales ou nationales, sont

comptabilisés dans le nombre d'élus dont dispose le parti politique dans la circonscription électorale où il présente des candidats". "Etant donné que l'organisation de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), notamment l'examen de la validité des candidatures, intervient durant les trois mois précédant l'expiration de la législature en cours, les concernés sont tenus, en cas de candidature à l'élection des membres de l'APN du 2 juillet 2026, de se présenter exclusivement sous l'égide du parti politique au titre duquel ils ont été élus", précise-t-elle.

Ambassade américaine à Alger

## La «relation de longue date» des Etats-Unis avec l'Algérie célébrée

L'ambassade américaine à Alger célèbre la "relation de longue date" des Etats-Unis avec l'Algérie, la qualifiant de l'un des partenariats qui ont "contribué à façonner (son) histoire". "Alors que les Etats-Unis célèbrent 250 ans d'indépendance, nous nous remémorons les partenariats qui ont contribué à façonner notre histoire, notamment notre relation de longue date avec l'Algérie", a écrit l'ambassade des Etats-Unis sur son compte officiel via les réseaux sociaux. Selon la même source, "chaque histoire a un début" et dans le cas des Etats-Unis et de l'Algérie, "l'un des premiers chapitres s'est écrit avec le traité de paix et d'amitié de



1795, qui a jeté les bases de l'une des relations diplomatiques les plus longues de l'Amérique".

Frappes israéliennes barbares et sauvages sur le Liban

## L'Algérie condamne avec la plus grande fermeté

L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté les frappes israéliennes barbares et sauvages qui ont ciblé et continuent de cibler différentes régions de la République libanaise, pays frère, et exprime sa pleine solidarité avec le Liban, dirigeants et peuple, dans ces circonstances difficiles, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. "L'Algérie condamne et dénonce avec la plus grande fermeté les frappes israéliennes barbares et sauvages qui ont ciblé et continuent de cibler différentes régions de la Répu-

blique libanaise, pays frère, et exprime sa pleine solidarité avec le Liban, dirigeants et peuple, dans ces circonstances difficiles", lit-on dans le communiqué. L'Algérie appelle, par ailleurs, à "mobiliser les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme à cette agression éhontée qui vise la souveraineté, la sécurité et la stabilité de la République libanaise, et qui menace de replonger l'ensemble de la région dans la spirale d'escalade, malgré l'accord de principe auquel sont parvenues les parties concernées sur l'arrêt des opérations militaires".

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41  
Président Directeur Général  
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication  
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique  
Benyoucef Mohamed

Conception PAO  
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:  
L'Entreprise Nationale de Communication,  
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP

01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42  
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45  
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: [www.lecarrefouralgerie.dz](http://www.lecarrefouralgerie.dz)  
E-mail: [lecarrefouroran@yahoo.fr](mailto:lecarrefouroran@yahoo.fr)

Tous les manuscrits et les photos remis  
au journal ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.

Pour mettre fin à l'hécatombe routière

## «La mobilisation collective est indispensable»

Par B.Kamel

Les accidents de la route continuent de faucher inutilement de vies humaines en Algérie. Les chiffres sont aussi bien inquiétants que trajectoirement importants. En 2025, rappelons-le, 3838 personnes ont trouvé la mort des suites d'accidents routiers et plus de 37.000 blessés selon le directeur d'études à la Délégation nationale de la sécurité routière. Un tel chiffre donne à réfléchir. Il s'agit d'une hécatombe silencieuse selon les experts de la prévention et de la sécurité routière. Mais au-delà du nouveau code de la route adopté faut-il s'attendre à plus de sévérité des sanctions, à plus de précision dans les dispositions? Car de l'avis des spécialistes du secteur, il y a encore du pain sur la planche. Certaines activités jusque là méconnues ou imposées par une conjoncture devraient être canalisées, revues et corrigées. On se contentera d'en citer quelques unes. Location de camions avec ou sans chauffeur, VTC (véhicule de transport avec chauffeur) tarification des taxis, charges d'exploitation restent encore à clarifier. Forcément. Le directeur des transports routiers et de la logistique au ministère de l'intérieur Abdelghani Hamani met le doigt sur la plaie. Il estime que l'activité des véhicules de transport avec chauffeur est pratiquée sans une autorisation préalable des transports. Il s'agit d'une activité qui prend de la mesure en Algérie. C'est un des aspects du code de la route qu'il faudrait probablement revoir et réexaminer de près. Ce responsable indique parallèlement que le nombre des décédés s'est élevé en 2025 à plus de 800 personnes rien qu'en zones urbaines. Ces chiffres bien qu'alarmants ne reflètent pas les efforts importants déployés par l'Etat. Que s'est-il passé? Pourquoi un tel niveau d'inconscience d'automobilistes? Et comment y mettre fin? La prévention routière nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs, notamment les dif-



férents départements ministériels, les partenaires sociaux ainsi que les usagers de la route. C'est néanmoins ce qu'a affirmé, ce jeudi, Abdelghani Hamani, directeur des transports routiers et de la logistique au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Les bilans des accidents de la route sont périodiquement sérieusement retracés. Intervenant dans l'émission «L'Invité du jour», diffusée dans le cadre du fil rouge spécial sécurité routière sur la Radio Chaîne 3, M.Hamani est revenu sur le lourd bilan de l'année 2025. Il a évoqué «plus de 800 personnes décédées et plus de 23 000 blessées à la suite d'accidents de la route». Il qualifie ces chiffres de «particulièrement alarmants». Ce bilan ne concerne que les accidents survenus en zones urbaines, tel que précisé par la DGSN. Interrogé sur l'application du nouveau code de la route, le représentant du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a précisé que celui-ci entrera en vigueur dès sa publication au Journal officiel. Il a toutefois souligné que certaines dispositions nécessiteront des textes d'application. «Certaines mesures seront applicables immédiatement après publication, tandis que d'autres requiè-

rent des textes complémentaires, car le code de la route constitue un ensemble cohérent», a-t-il expliqué. S'agissant de la tarification des taxis, inchangée depuis 2018 malgré la hausse des coûts d'exploitation, M. Hamani a assuré que le dossier est en cours de traitement. «Une étude a été confiée à notre bureau d'études, BETUR, avec l'implication des autorités concernées, afin d'évaluer les charges réelles d'exploitation et de proposer, si nécessaire, une nouvelle grille tarifaire», a-t-il indiqué. Concernant les véhicules de transport avec chauffeur (VTC), l'invité de Chaîne 3 a précisé que cette activité s'exerce actuellement sans autorisation officielle du ministère des Transports. Il a néanmoins fait savoir qu'une réflexion est en cours, en concertation avec les syndicats de taxis, afin de définir les modalités d'intégration de ce mode de transport dans un cadre réglementaire adapté. En 2025, l'Algérie a connu une hausse alarmante des accidents de la route, enregistrant plus de 25 500 accidents, près de 3 600 décès et plus de 34 000 blessés. Cette tragédie quotidienne se caractérise par une moyenne d'environ 205 accidents et 6 morts par jour, marquant une aggravation par rapport à 2024.

Législatives du 2 juillet

## Enclenchement du processus électoral après convocation du corps électoral

Suite à la convocation, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet prochain, le processus électoral est désormais enclenché et doit passer par plusieurs étapes définies par la loi organique relative au régime électoral, conformément aux dispositions de la Constitution.

Dès la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral, la révision exceptionnelle des listes électorales s'ouvre pour permettre aux citoyens non-inscrits ou ayant changé de lieu de résidence de s'inscrire. Pour les prochaines législatives, cette opération aura lieu du 12 au 26 avril. Par la suite, les partis politiques et les candidats indépendants procéderont au retrait des formulaires de souscription des

signatures au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), de ses délégations de wilayas ou des représentations diplomatiques et consulaires, puis au dépôt des dossiers de candidature dans un délai n'excédant pas les quarante-cinq (45) jours précédant la date du scrutin. A ce stade, l'Autorité procède à l'étude des dossiers pour vérifier qu'ils remplissent les conditions requises, y compris les nouvelles dispositions prévues par la loi relative au régime électoral, après quoi, elle statue sur la validité des candidatures par décision dûment motivée, laissant aux candidats dont les dossiers sont rejetés la possibilité d'introduire un recours. Vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin, la campagne électorale est déclarée ouverte. Elle s'achève trois (3) jours avant le scrutin, pour laisser place à la période de silence électoral. Par

ailleurs, concernant les dépenses de la campagne électorale, celles-ci sont soumises au contrôle de la Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, dont les décisions peuvent faire l'objet d'un recours devant la Cour constitutionnelle. Le jour du scrutin, l'opération de vote pour l'élection des membres de l'APN pour un mandat de cinq (5) ans se déroule selon le mode de scrutin de liste ouverte à la représentation proportionnelle avec vote préférentiel, sans panachage, et ce, à travers les bureaux de vote répartis sur l'ensemble du territoire national ou à l'étranger, ouverts de 8h00 à 19h00. Le dépouillement suit immédiatement la clôture du scrutin et les résultats sont consignés dans des procès-verbaux en présence des représentants des candidats, l'ANIE étant chargée de la centralisation des résultats.

Exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles à In Guezzam

## Le Général d'Armée Chanegriha supervise les opérations



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, mercredi, au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezzam, au deuxième jour de sa visite en 6ème Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles "Issar 2026", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). A l'entame, le Général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé présenté par le Commandant de la 6ème Région militaire et le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale de l'exercice et les étapes de son exécution. "Cet exercice tactique, exécuté avec des munitions réelles, avait pour objectifs de mettre à l'épreuve la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les Etats-majors et de développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en mettant dans des conditions de combat réel", explique la même source. Au champ de manœuvres du secteur, le Général d'Armée Chanegriha a suivi de près les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées, relève le communiqué. "Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé, une fois de plus, la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de planification que d'exécution, et ont reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition", ajoute le MDN. Au terme de l'exercice, le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants. "In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et les unités élémentaires engagées", poursuit le communiqué. Le Général d'Armée Chanegriha a exhorté l'ensemble des personnels à "mettre à profit les résultats positifs obtenus, de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible". A l'issue, le Général d'Armée a passé en revue les unités et les formations ayant participé à cet exercice, conclut le communiqué du MDN.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

**Blé, stocks abondants et marchés calmes**

**A**près l'annonce du cessez-le-feu au Moyen-Orient, le marché du blé a connu un mouvement de détente notable, traduisant la prudence et l'anticipation d'une reprise de la stabilité régionale. Jeudi sur Euronext à Paris, l'échéance de mai pour le blé de meunerie a reculé de 1,1 %, atteignant 195,50 €/t, un plus bas depuis six semaines, tandis que l'USDA a confirmé l'abondance des stocks mondiaux, renforçant la pression baissière. L'annonce par le Premier ministre israélien Netanyahu d'entamer des discussions directes avec le Liban a apaisé les craintes d'une escalade prolongée. Les investisseurs ont ainsi limité les primes de risque sur les grains, après plusieurs semaines de volatilité liée aux frappes israéliennes sur le Liban et aux tensions dans le Golfe. «Les marchés restent très sensibles à la géopolitique, aux fluctuations monétaires et aux évolutions météorologiques», a rappelé ADM Agriculture. Le pétrole brut qui avait soutenu les marchés ces derniers jours, a réduit ses gains, privant le blé d'un appui indirect. La remontée de l'euro face au dollar a accentué cette baisse, renchérissant le blé européen à l'exportation. Les données USDA ont confirmé la tendance à l'abondance : les stocks mondiaux de blé ont été relevés de 6,1 millions de tonnes pour la fin de campagne, atteignant des niveaux élevés, soutenus par une production européenne en hausse et une consommation indienne revue à la baisse. Gautier Le Molgat, PDG d'Argus Media France, note que cela confirme «la lourdeur sur le marché des céréales», tandis que Damien Vercambre, d'Inter-Courtage, souligne que ces ajustements sont ponctuels et non représentatifs d'une tendance longue. La situation météorologique contribue également à tempérer les prix. Des pluies récentes dans les Plaines américaines et des averses prévues en Russie devraient améliorer les perspectives de récolte. Dans l'Union européenne, la production de blé tendre 2026/27 est revue à la hausse, bien que les exportations soient légèrement réduites, face à des perspectives plus favorables en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Pour la France et l'Europe, la prudence reste de mise. «Pour la récolte 2027 (semis 2026), tout dépendra de la durée de la fermeture du détroit d'Ormuz et des conditions climatiques», précise Antoine Guyon, analyste d'Argus Media. Le risque d'une baisse de la «sole» pourrait être compensé par des cultures alternatives, et le déficit azoté affectant la qualité des blés meuniers reste limité. En somme, le marché reste dans un équilibre fragile : détente géopolitique, abondance des stocks et incertitudes climatiques et logistiques. Les prix du blé se maintiennent à un niveau contenu, mais les opérateurs suivent attentivement la situation pour anticiper d'éventuelles tensions sur la qualité et l'offre.

## MDN

**Première opération de livraison des bus de transport de voyageurs importés**

**U**ne première opération de livraison de 908 bus de transport de voyageurs a été réalisée, jeudi à Rouiba (Alger) par l'Entreprise de modernisation et de fabrication des véhicules de la 2ème Région militaire, relevant de la Direction des fabrications militaires du Ministère de la Défense nationale (MDN), a indiqué un communiqué du ministère. "Dans le cadre de la livraison des bus acquis conformément au programme d'importation de 6800 bus de transport des voyageurs, et en concrétisation des engagements de l'Etat relatifs à la modernisation du secteur du transport, il a été procédé ce jour, jeudi 09 avril 2026, à Rouiba, à la livraison de 908 bus par l'Etablissement de développement de l'Industrie de véhicules de la 2ème Région militaire, sous tutelle de la Direction des fabrications militaires du ministère de la Défense Nationale", selon le communiqué. La livraison a été destinée au groupe TRANSTIV ayant bénéficié de 538 bus, à l'ETUSA d'Alger, avec 320 bus et l'ETUSA d'Oran, avec 50 bus". L'opération permettra de répondre aux besoins des entreprises nationales publiques et privées, et de rénover le parc national des transports publics, à même de garantir les conditions de confort et de sécurité aux citoyens, précise le communiqué. A rappeler que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs.

## CREA - CEOE espagnole

**Mémorandum d'entente pour renforcer la coopération bilatérale**

**L**e Conseil du nouveau économique algérien (CREA) et la Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE) ont signé jeudi à Madrid (Espagne), un mémorandum d'entente visant à renforcer les relations économiques entre les deux pays et à concrétiser une orientation stratégique vers la structuration de projets industriels communs, a indiqué un communiqué du Conseil. Ce mémorandum "établit un cadre de coopération pratique visant à intensifier les échanges commerciaux, à stimuler les investissements mutuels et à accompagner les entreprises des deux pays à identifier et à développer des opportunités d'affaires dans des secteurs à forte valeur ajoutée", a précisé la même source. Les deux parties ont également convenu de "lancer l'élaboration d'une feuille de route exécutive, fondée sur l'identification des secteurs prioritaires et la constitution de groupes de travail spécialisés, afin d'assurer le développement de projets de coopération concrets à court et moyen ter-

mes", précise le communiqué. A cette occasion, le CREA a présenté une approche de production conjointe fondée sur la valeur ajoutée et le développement en Algérie des premières étapes de transformation, notamment les activités à forte consommation énergétique, de manière à compléter les capacités industrielles espagnoles dans les étapes ultérieures de la production, dans le but d'attirer des investissements d'entreprises espagnoles dans ces domaines en Algérie sans transférer leurs bases de production, dans une logique d'intégration industrielle et de renforcement du lien productif entre les deux parties. "A travers cette initiative, nous concrétisons une vision claire consistant à bâtir des partenariats industriels durables, générateurs de valeur ajoutée et d'emplois en Algérie, fondés sur la coopération entre les deux rives de la Méditerranée", a déclaré le président du Conseil, M. Kamel Moula, soulignant que "cette dynamique permettra de renforcer la compétitivité de nos entreprises, tant algériennes

qu'espagnoles, et d'accélérer la diversification des échanges hors hydrocarbures, tout en offrant des opportunités d'investissement de qualité aux acteurs espagnols selon une approche fondée sur la complémentarité et le développement commun". De son côté, le président de la CEOE, M. Antonio Garamendi, a affirmé que cette rencontre, la première du genre entre les deux organisations, "constitue une étape charnière dans le parcours des relations économiques entre l'Espagne et l'Algérie, et reflète la volonté commune de renforcer la coopération et d'intensifier les échanges entre nos deux pays". Il a également exprimé l'espoir de voir ce processus marquer "un point de départ pour un partenariat solide, permettant d'identifier des opportunités concrètes qui contribuent à améliorer la compétitivité de nos entreprises", notant par là même, l'existence d'"importantes potentialités pour poursuivre la diversification et l'approfondissement des relations d'affaires entre les deux parties".

## Destiné à financer l'acquisition des produits phytosanitaires

**Le ministère de l'agriculture lance «le crédit fournisseur»**

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a supervisé, jeudi à Alger, le lancement du "crédit fournisseur" permettant aux agriculteurs, notamment ceux à faibles revenus, d'acquérir les produits phytosanitaires, en remboursant les frais après la vente de la récolte, et ce après le début de son application au cours de cette année concernant l'acquisition des semences et des engrais. L'annonce du lancement de ce nouveau mécanisme de financement visant à assurer la protection phytosanitaire des récoltes, est intervenue lors d'une réunion de travail élargie, présidée par le ministre dans le cadre du suivi de l'application du programme de développement de la filière céréalière pour la saison 2025-2026, en présence des différents acteurs de la filière, au cours de laquelle a été évalué le taux

d'application sur le terrain des procédures visant à soutenir les producteurs et à améliorer la rentabilité de la production. Le ministre a souligné que ce crédit "facilite l'accès des agriculteurs aux intrants agricoles, notamment durant les périodes sensibles, exigeant une intervention rapide et efficace pour protéger les récoltes". Il s'inscrit dans le cadre du renforcement de la protection phytosanitaire des récoltes et la garantie d'une intervention au moment opportun pour lutter contre les maladies et les fléaux, ce qui contribuera à réduire les pertes et à augmenter la productivité, notamment à la lumière des défis liés aux dangers phytosanitaires

menaçant la filière céréalière, les prévisions indiquant que les maladies phytosanitaires pourraient entraîner la perte de près de 40% des récoltes par an, en cas d'absence d'un traitement efficace au moment opportun, selon les données présentées par le ministre. M. Oualid a souligné l'importance de passer à une nouvelle approche basée sur le suivi scientifique minutieux et l'évaluation constante de terrain, en insistant sur le respect du parcours technique, notamment en ce qui concerne les opérations de fertilisation et de traitement des plantes, constituant des facteurs décisifs pour améliorer le rendement par hectare.

## Fonds monétaire international

**L'Algérie dans le top 4 des plus grandes économies arabes et africaines**

**L**e Fonds monétaire international (FMI) a estimé le Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie attendu pour l'année 2026, selon le critère de la "parité de pouvoir d'achat" (PPA), à 915 milliards de dollars, avec des prévisions dépassant les 1.000 milliards à l'horizon 2029, ce qui place le pays parmi les quatre plus grandes économies de la région arabe et du continent africain. La parité de pouvoir d'achat (PPA) est un outil analytique reposant sur la comparaison des niveaux de prix entre les pays. Elle prend en considération les écarts du coût de la vie ainsi que les prix des biens et services, permettant ainsi une évaluation plus précise de la taille des économies et de leur capacité réelle de production et de consommation, indépendamment des fluctuations des taux de change. Par conséquent, contrairement au PIB nominal qui repose sur le taux de change officiel, le

calcul du PIB selon la PPA s'effectue après ajustement de la valeur des montants en fonction du niveau de vie réel. Les dernières données du Fonds, publiées récemment sur son site électronique, montrent que l'Algérie occupe le quatrième (4e) rang au niveau arabe en termes de PIB attendu en PPA pour 2026, tandis qu'au niveau africain, elle figure parmi les quatre premières économies aux côtés du Nigeria, de l'Egypte et de l'Afrique du Sud. A l'échelle mondiale, le PIB de l'Algérie selon le critère de la PPA se positionne à la 39e position d'après les prévisions du FMI pour l'année 2026, après avoir occupé la 40e place en 2025. Le FMI prévoit que l'économie algérienne poursuivra sa tendance haussière dans les années à venir, le PIB en PPA devant atteindre 956 milliards de dollars en 2027, puis 998 milliards en 2028, avant de s'établir à 1.041 milliards de dollars en 2029.

Télécommunications spatiales

## L'Algérie ouvre officiellement le marché à la concurrence

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'ouverture du marché à la concurrence dans le domaine des télécommunications spatiales, suite au lancement par l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPC) d'un appel d'offres pour l'octroi de deux licences d'établissement et d'exploitation de réseaux publics de télécommunications électroniques par satellite. "Dans le cadre des efforts visant à généraliser l'accès aux services de télécommunications et à réduire la fracture numérique à travers les différentes régions du pays, le ministère de la Poste et des Télécommunications annonce le lancement de la concurrence dans le domaine des télécommunications

spatiales", indique le communiqué, précisant que "l'ARPC a lancé un appel d'offres pour l'octroi de deux licences d'établissement et d'exploitation de réseaux de communications électroniques ouverts au public par satellite sur orbite non géostationnaire". Cette mesure vise à "permettre aux opérateurs de déployer des solutions de connectivité spatiale à haut débit, offrant ainsi des services Internet à haute vitesse, particulièrement dans les zones reculées et enclavées difficiles à raccorder aux infrastructures terrestres classiques, ce qui est à même de réduire la fracture numérique et de garantir une couverture plus inclusive sur l'ensemble du territoire national". Elle tend également à "diversifier l'offre de services de télécommunications électroniques, stimuler la

concurrence sur le marché, consacrer l'accès équitable à Internet et soutenir le développement de solutions liées à l'Internet des objets (IoT) dédiées aux projets structurants, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie minière et des transports", ajoute le communiqué. Après avoir souligné l'engagement du ministère à "soutenir la transformation numérique et à élargir la portée de la couverture, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que cette démarche marque "une étape importante dans le renforcement de l'infrastructure numérique de l'Algérie", car elle vise à "acheminer les services Internet à haut débit vers tout le territoire national, notamment les zones difficiles d'accès".

Solidarité nationale

## Nouvelle convention collective de l'Agence de développement social

Une nouvelle convention collective de l'Agence de développement social (ADS) a été signée jeudi à Alger, sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, marquant ainsi le lancement officiel de la mise en oeuvre de ses dispositions. Lors de la cérémonie de signature, qui s'est déroulée en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, et du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, la ministre a précisé que la révision de la convention collective de l'ADS vise à "renforcer le cadre socio-professionnel de ses employés", ajoutant qu'elle constitue un "acquis consolidant les droits socio-professionnels des personnels de l'Agence et contribuant à l'amélioration des conditions de travail". Elle a, à cet égard, souligné que l'Etat, sous la conduite

du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "accorde une attention particulière aux aspects socio-professionnels des travailleurs et à la consolidation du caractère social de l'Etat". Mme Mouloudji a fait savoir que la nouvelle convention collective de l'ADS, placée sous la tutelle du ministère, prévoit une série de mesures visant à "développer la carrière professionnelle des personnels et à améliorer leurs conditions sociales", indiquant que "les augmentations salariales prévues au titre de cette convention seront versées dès ce mois d'avril, avec effet rétroactif à compter de janvier 2026". Mme Mouloudji a également mis en avant "l'engagement du ministère à placer les préoccupations de l'ensemble des employés du secteur au coeur des dossiers prioritaires et à en assurer le suivi sur le terrain en continu", afin d'améliorer les conditions de travail. Pour sa part, M. Saihi a assuré que le renforcement du dialogue so-

cial et l'ancrage de la culture de négociation dans les conventions collectives demeurent un "choix stratégique", mettant en évidence "les efforts de l'Etat visant à protéger les travailleurs, à renforcer la justice sociale et à assurer des conditions de travail décentes". Le secteur du travail "poursuit ses efforts d'accompagnement des partenaires sociaux, à travers le renforcement du cadre juridique et réglementaire des relations de travail et l'ancrage du dialogue social, en vue d'améliorer les conditions de travail et les performances, tout en assurant un équilibre entre les exigences du développement économique et les droits des travailleurs", a-t-il ajouté. De son côté, M. Takdjout a salué la teneur de la convention collective de l'ADS, soulignant "l'importance du dialogue social et de la concertation pour assurer un environnement de travail adéquat et préserver les droits et les intérêts des travailleurs".

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

## Des tentatives d'introduction de plus de 4 qx de kif traité via les frontières avec le Maroc déjouées

Des tentatives d'introduction de plus de quatre (4) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que plus de 42 kilogrammes de cocaïne ont été saisis lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, en une semaine, a indiqué, jeudi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 1er au 7 avril 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans

le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté "six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations", note le bilan. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du trafic de cocaïne dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 36 narco-trafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 32 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 42,36 kilogrammes de cocaïne et 1.039.195 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute la même source. A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Illizi et In Guezzam, "des détachements de l'ANP ont arrêté 422 indivi-

us et saisi 40 véhicules, 298 groupes électrogènes, 229 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 18 autres individus ont été appréhendés et un (1) pistolet mitrailleur, deux (2) pistolets automatiques, un (1) fusil de chasse, 20.115 litres de carburants, 70 quintaux de tabacs et 8 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes". Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 121 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 749 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

Accidents de la route

## 03 morts et 227 blessés en 24 h

Trois personnes sont décédées et 227 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus en 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, jeudi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Chlef, avec un mort et un blessé dans une collision entre un véhicule léger et une motocyclette (commune d'Oued Sly), Tipaza, avec un décès dans le dérapage d'un véhicule léger dans la commune de Chaiba et dans la wilaya de Tourgourt avec un mort, suite au dérapage d'une motocyclette en percutant un palmier dans la commune de Zaouia El Abidia. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes, incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eaux à l'intérieur de leurs domiciles, à travers les wilayas d'Annaba, Skikda et Blida. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 2 incendies urbains dans les wilayas de Khenchela et Sidi Bel Abbès, selon la même source.

Dossier de l'allocation chômage

## Le CSJ tient une réunion pour préparer sa contribution

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a tenu une réunion pour préparer sa contribution au dossier de l'allocation chômage et ce, dans le cadre de la poursuite de ses efforts visant à contribuer à l'enrichissement des politiques publiques liées à la jeunesse, a indiqué jeudi un communiqué du Conseil. Présidée par le président de la commission de l'emploi, de l'entrepreneuriat, de l'innovation et de l'économie de la connaissance, Chemseddine Khermane, cette réunion a vu la présence des représentants de plusieurs instances et secteurs concernés, dont le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), en plus d'une avocate près la cour d'Alger. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'adoption d'une "approche participative visant à cristalliser des propositions pratiques et réalistes, reflétant les préoccupations des jeunes et contribuant à l'amélioration des mécanismes de bénéfice de l'allocation chômage, tout en renforçant leurs chances d'insertion sur le marché du travail, en adéquation avec les mutations économiques et sociales que connaît le pays", conclut le communiqué.

Education

## Le secteur s'emploie activement à améliorer la qualité de l'enseignement

Le ministre de l'Education nationale, Mohammed Seghir Saâdaoui, a indiqué, jeudi à Alger, que le secteur s'emploie activement à améliorer la qualité de l'enseignement selon une approche globale fondée sur la qualification des ressources humaines, le développement des infrastructures éducatives et la révision des programmes en adéquation avec les normes modernes. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Saâdaoui a précisé que le secteur de l'éducation nationale s'emploie activement à améliorer la qualité de l'enseignement à travers "l'allègement du volume horaire, le renforcement des activités parallèles, l'intégration de contenus éducatifs modernes et l'encadrement de l'élève à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement scolaire grâce à des partenariats multiples". Il a ajouté que le ministère accorde une importance particulière au développement de l'enseignement des langues étrangères, au renforcement de la place de la langue arabe, à la réduction progressive de la surcharge et à l'amélioration des conditions de scolarisation dans certaines régions à travers la réalisation de nouveaux établissements scolaires.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA SANTE  
Centre Hospitalo-universitaire, Tlemcen « Dr. Tidjani Damerdji »  
N° d'identification fiscale du contractant : 0962 130 190825 24

Avis de consultation 02/2026  
Transport des produits radioactifs pour utilisation médicale au profit du Centre Hospitalo-universitaire Tlemcen

#### Itinéraire :

#### PCH ALGER CHU TLEMCEM

Conformément aux dispositions de Décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions des articles 33-37-38-39 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles

Le présent appel d'offre est adressé à toute entreprise de transport publiques ou privées ayant le registre commerce électronique dans la spécialité et les capacités humaines justifié par une attestation d'assurance et les moyens matériels justifiés par un PV d'huissier ou expert pour l'exécution du marché conformément à les articles 13, 14, 16 et 21 du décret présidentiel N°15-247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux dispositions des articles 33-37-38-39 de la loi N°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 août 2023 fixant les règles.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale « sous direction des services économiques » CHU de Tlemcen, Conformément aux dispositions des articles 62 et 67 du Décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public  
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

#### 1- un dossier de candidature

#### 2- une offre technique

#### 3- une offre financière

1-Le dossier de candidature contient : les documents suivants:

- Une déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée;  
Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :
- \* n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;
- \* N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- \* Est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- \* Est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché ;
- \* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien ;
- \* Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- Une déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée;
- Les statuts pour les sociétés ;
- registre commerce électronique ;
- Délégation de pouvoir en cours de validité, dans le cas où le signataire n'est pas le soumissionnaire lui-même.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- A / Capacité Professionnelle :
- Le registre de commerce électronique.
- B/ Capacité Financière
- Moyens financiers justifié par les bilans des trois dernières années (2022-2023-2024).
- les références bancaires .
- C/ Capacités techniques :
- - Moyens humains et matériels (carte grise et assurance des véhicules -contrôle technique).
- - Conformité Des Véhicule (Certificat du commissariat à l'énergie atomique).Comena (CRNA).
- - Brève professionnel Transport Marchandise Dangereux.
- -Attestation P.C.R (Personne compétente a la radio protection).
- -Liste du personnel (la liste des chauffeurs).
- Le dossier de candidature doit être insérer dans une enveloppe unique fermé et anonyme, ne portant que la mention suivante : « Dossier De Candidature »
- 2-L'offre Technique contient: les documents suivants:
- Une déclaration à souscrire ; remplie ; signée ; cacheté et datée.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre Document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- L'offre technique doit être insérer dans une enveloppe unique fermé et anonyme, ne portant que la mention suivante : « Offre Technique ».
- NB 01: le défaut de remplir les rubriques du mémoire technique ou sa signature entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire.
- 3-L'offre Financière contient:
- La lettre de soumission ; remplie ; signée ; cacheté et datée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le Devis quantitatif et estimatif (DQE) ;
- L'offre Financière doit être insérer dans une enveloppe unique fermé et anonyme, ne portant que la mention suivante : « Offre Financière ».
- NB01 :le défaut de remplir le montant de la soumission en chiffre et en lettre ou sa signature de la lettre de soumission entraine le rejet de l'offre du soumissionnaire
- -Le soumissionnaire qui bénéficie de l'attribution provisoire doit compléter son dossier par les pièces suivantes :
- Casier Judiciaire du gérant ou directeur datant de 03 moins. (Original).
- Un extrait de rôles ou échéancier de paiement doit porter la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs.
- Carte d'immatriculation fiscale.
- Attestation de mise à jour CNAS
- Attestation de mise à jour CASNOS
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux Année 2025 (pour les personnes morales).
- Les trois (03) enveloppes doivent être insérer dans une enveloppe unique fermé et anonyme, ne portant que la mention suivante :

« À NE PAS OUVRIR »

Avis D' Appel D'offres National Ouvert a la Consultation N° :02/2026  
Transport des produits radioactifs pour utilisation médicale au profit du Centre Hospitalo-universitaire Tlemcen.

#### Itinéraire :

#### PCH ALGER CHU TLEMCEM

- Les offres doivent être présentées par le soumissionnaire lui même ou son représentant dûment mandaté.
- Le délai de préparation des offres est fixé à dix(10)jours ; et commence à courir à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.
- Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 heures à 12 heures. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes heures auprès de la Direction Générale « Bureau des marchés » CHU de Tlemcen bd Mohammed V.
- L'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 12 h 30 (Jour Ouvrable) au siège de la Direction Générale du CHU Tlemcen.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de dix (10) jours augmentée de trois mois séparant le délai de préparation des offres.

NB : il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires participant au présent appel d'offre et ayant des réserves concernant leurs dossiers administratifs demandés lors de l'ouverture des plis qu'ils devront compléter leurs pièces manquants ou non valides dans un délai de dix (10) jours à partir de la date d'ouverture des plis , à défaut leurs offres se verront rejetées lors de l'évaluation

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance

D'ouverture des plis survisés.

DIRECTION GENERALE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006421 11.04.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES  
DAIRA DE TELAGH  
COMMUNE DE TELAGH

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC CAPACITÉS MINIMALES N° 15 /2026

Lot 01 : Réalisation de deux classes à l'école Benaissa Abdelkader  
Lot 02 : Travaux d'aménagement et d'entretien aux écoles: Adda kheira , Benaissa abdelkader et Larbi cheikh

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par le présent avis et titulaires d'un registre de commerce dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics sis au siège de la mairie de Telagh - Contre paiement de 8.000,00 DA (huit mille dinars algériens).Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas.Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » - appel d'offres national ouvert avec capacités minimales N° 15 /2026 et l'objet de l'appel d'offres.

#### Condition d'éligibilité :

- Seules les entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie Cinq (05) et plus activité principale Bâtiment.
- les entreprises qui n'ont été objet de résiliations de leurs projets avec la commune.
- L'entreprise doit disposer des moyens matériels et humaines obligatoires cité dans le cahier des charges pour chaque lot séparé .
- Les références professionnelles (au moins 02 attestations de bonne exécutions des travaux similaires réalisés dans les cinq derniers années pour chaque lot délivrées par les différents maîtres d'ouvrages).
- le délai proposé ne doit pas dépassé le délai administratif du service techniques : Deux mois pour chaque lot .
- Déposer un Planning détaillé pour la réalisation des travaux .

#### A/ Le dossier de candidature comporte les pièces suivantes :

- 1- La déclaration de candidature, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- La déclaration de probité, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- Copie du statut de l'entreprise .
- 4- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
  - a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie Cinq (05) et plus activité principale Bâtiment .
  - b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans financiers des exercices : 2023 , 2024 , 2025 visés par les services des impôts..
  - c/ Capacités techniques : moyens humains (Liste nominative des moyens humains destinés au projet visée par soumissionnaire (obligatoire) appuyée des effectifs déclarés au niveau de la CNAS (attestation d'affiliation en cours de validité, ne dépassant pas trois (03) mois) ainsi les diplômes et les CV correspondants,) et matériels (Liste des moyens matériels propres par l'entreprise ou loués par acte notarié à mobiliser pour le projet appuyée de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises, et assurances, et le PV d'inventaire pour le matériel non roulant année 2026)) . et références professionnelles (liste des références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrages publics,).

#### B/ L'offre technique comporte les pièces suivantes :

- 1- La déclaration à souscrire, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 2- Une mémoire technique justificatif, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle),
- 3- Le présent cahier des charges dûment signé paraphé et remplis et daté avec la mention manuscrite « lu et accepté » par le soumissionnaire.

#### C/ L'offre financière comporte les pièces suivantes :

- 1- La lettre de soumission, dûment remplie, signée, cachetée et datée (ci-joint modèle);
- 2- Le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U)
- 3- Le Détail Quantitatif et Estimatif (D.Q.E), dûment rempli, signé, cacheté et daté (ci-joint modèle),

REMARQUE : Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité. Le service contractant se réserve le droit de demander les originaux des pièces présentées par l'attributaire du marché.

- La durée de préparation des offres est fixé à Dix Jours (10) jour à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics au siège de la mairie de Telagh. La date et l'heure limite de dépôt des offres est le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 :00, si la date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la durée de préparation des offres est prorogée jusqu' au jour ouvrable suivant. L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le même jour à quatorze heures (14 :00) au siège de la commune de Telagh..

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006443 11.04.2026

جمهورية الجزائر الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
وزارة السكن والعمران والمدينة  
AMENAGEMENT DE LA TERRITOIRE  
DIRECTION DU LOGEMENTS/ORAN  
مدیرية السكن لولاية وهران  
رقم ..... لم س ام من /2026  
ORAN LE .....  
وهران في.....

### MISE EN DEMEURE N°02

- Vu la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux Marchés Publics.
- Vu le décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public notamment l'article 149 et 152.
- Vu l'arrêté ministériel du 28/03/2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu le marché N°05/2025 du 31/12/2025 de l'entreprise BENCHIKH LAZHAR sisà CITE LEKHAL LAMRI150 LOGTS BT HG N°108 SETIF Portant les Travaux De Réalisation De Climatization De 02 Centres Des Impôts EST ET OUEST à Oran.
- Vu l'ODS Démarrage des travaux N°50/2025 du 31/12/2025 avec un délai de réalisation de 03 mois.
- Vu l'envoi de la direction de logement N° 121/2026 du 15/01/2026 pour engager les travaux.
- Vu le non lancement des travaux.
- Vu les conclusions de la réunion tenue en date du 03/03/2026 en présence des représentants de maître d'ouvrage, du bureau d'études chargé du suivi.
- Considérant l'approche de la fin des délais contractuels le 30/03/2026.
- Vu mise en la demeure N°01 publiée dans les journaux en date du 12/03/2026
- Vu l'écoulement du délai de 72 heures à compter de la date de publication dans la mise en demeure N°01
- Vu PV de visite de chantier en date du 24/03/2026 en présence des représentants de maître d'ouvrage, du bureau d'études chargé du suivi.

La direction de logement de la wilaya d'ORAN adresse la mise en demeure N°01 à l'entreprise BENCHIKH LAZHAR sisà cite lekhal lamri150 logts bt hg n°108 setif, pour ce qui suit :

Mettre à la Disposition du projet les Moyens Humains Et Matériels Nécessaires conformément à la soumission de l'entreprise, et lancer Les Travaux du projet pour l'achèvement Dans Les Délais Prévus.

Un délai de soixante-douze (72) heurs à compter de la date de cette mise en demeure n° 02 est accordé à l'entreprise pour exécuter les recommandations requises, en ce qui concerne le renforcement du chantier en main-d'œuvre qualifiée et moyes matériels et l'augmentation du rythme des travaux,

En cas de non-exécution des recommandations objet de cette mise en demeure, les mesures coercitives prévues par le marché susvisé seront appliquées.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631006462 11.04.2026

En prévision des élections législatives

## Le FLN bat le rappel de ses troupes

Par B. Habib

Le parti du Front de libération nationale a battu le rappel de ses troupes, mardi à Oran, en prévision des élections législatives de juillet 2026. En vertu du décret présidentiel N:26-145 correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le jeudi 2 juillet prochain et en application des dispositions de l'ordonnance N:21-01 du 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral et complétée notamment par ses articles 62 et 25, l'ANIE a en effet annoncé, lundi dernier, le lancement de l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales pour l'élection législative du 2 juillet. Durant la cérémonie des honneurs, offerte à Mme Mekki Zoulikha, élue membre d'Oran du Bureau politique (BP) du FLN, l'ex-parti unique a appelé ses militants et ses cadres pour se préparer activement à la prochaine

échec électorale et à la «grande mobilisation» avec l'ouverture des portes aux citoyens, sans exclusion et sans préjugés, un droit légitime garanti par la Constitution et la Loi des partis», dira le mouhafed, M. Bouchikhi Cheikh, à la réception d'honneur, dédiée à l'élection pour la deuxième fois de Mme Mekki Zoulikha, membre du Bureau politique en question. Notons que cette dernière avait déjà été membre du Bureau politique de 2019 à 2021. Elle a également, à son actif, un mandat à l'APW, un mandat à l'APN de 2012 à 2017 et a participé à la préparation des élections locales et législatives précédentes.

Cadre formateur du FLN d'Oran, elle a contribué à la promotion des femmes du parti, eu regard de son rôle clé dans la «Commission de la femme» au sein de la Mouhafada d'Oran. Entouré de représentants de kasmass locales, des cadres locaux ainsi qu'un nombre important de femmes du parti, le premier responsable de ce mouvement politique à l'échelle

locale, le député Bouchikhi, a insisté sur la «caractère exceptionnel» de la prochaine élection législative.

«Comme moi qui est jeune, il existe tant d'autres militants et cadres jeunes et loyaux jouissant de compétences et qui aspirent à être membres de l'Assemblée populaire nationale; ces jeunes auront leur place et leur mot à dire, vous devez donc travailler d'arrache-pied, ne pas dormir la nuit et œuvrer à hisser le parti au sommet des institutions politiques nationales, tout comme je vous recommande d'éviter de créer des mécontents dans les kasmass, de participer et d'adhérer aux cotisations, ce droit indiscutable (tout comme le paiement obligatoire des nouvelles cartes de militant en cours de distribution, ce qui permet entre autres d'entretenir et d'assurer la propreté et l'embellissement interne des structures du parti parce qu'on ne se suffit plus de payer de nos poches ou par l'argent propre de telles opérations », a ajouté ce responsable, d'un ton grave.

Société

## Quand le virtuel remplace l'humain, même dans le deuil

Par Youcef Chaïbi

Oran, comme partout ailleurs, il fut un temps où la vie en société se mesurait à ces petits gestes simples qui donnaient à la ville toute sa chaleur. Un salut entre voisins dans les quartiers populaires, une discussion improvisée devant une boutique, une main tendue sans hésitation... Autant d'attitudes qui faisaient d'Oran bien plus qu'une simple ville: un véritable lieu de vie. Aujourd'hui, cette image semble peu à peu s'estomper. Dans plusieurs quartiers, le quotidien est marqué par une forme de distance entre les habitants. On se croise sans se regarder, on partage les mêmes espaces sans réellement se connaître. La solidarité spontanée, autrefois naturelle, devient de plus en plus rare. Dans des secteurs comme Eckmühl, El Hamri, Protin ou encore certains quartiers périphériques, les anciens évoquent avec nostalgie une époque où les portes restaient ouvertes, où chacun veillait sur le voisinage comme sur sa propre famille. Aujourd'hui, les réalités

ont changé : pression sociale, difficultés économiques, rythme de vie accéléré... autant de facteurs qui ont contribué à transformer les comportements. Même dans les espaces publics, ce changement est perceptible. Les lieux censés rassembler deviennent parfois des zones de passage où l'indifférence domine. Le respect, la politesse et le sens du collectif semblent reculer face à une individualisation croissante. Mais Oran n'a pas totalement perdu son âme. Elle garde en elle cette capacité à se relever, à renouer avec ses valeurs profondes. Car derrière cette apparente froideur, subsiste encore une mémoire collective forte, celle d'une ville solidaire, vivante et humaine. Il appartient aujourd'hui à chacun, citoyens comme responsables, de raviver cet esprit. Car Oran ne se résume pas à ses infrastructures ou à ses projets urbains. Elle est avant tout faite de ses habitants, de leurs comportements et de leur capacité à recréer ce lien social qui, autrefois, faisait toute sa richesse. Et si le renouveau d'Oran commençait simplement par un re-

gard, un salut... un retour à ces gestes qui, jadis, faisaient battre le cœur de la ville? Aujourd'hui, le constat est encore plus alarmant. Le lien social s'effrite jusque dans le noyau familial. Avec l'omniprésence de la technologie, les moments de partage se font rares. Chacun s'isole dans son coin, absorbé par son téléphone portable, au point où les échanges, les discussions et même les simples regards deviennent presque inexistantes. La famille, autrefois espace de chaleur et de communication, se transforme peu à peu en une juxtaposition d'individus connectés... mais profondément déconnectés les uns des autres. Plus inquiétant encore, certaines valeurs profondément ancrées dans notre société s'estompent. Même les condoléances, autrefois marquées par la présence, le soutien et la solidarité, se font désormais par téléphone ou à travers un simple message. Les visites se raréfient, les déplacements ne se font plus, comme si le virtuel avait fini par remplacer l'humain jusque dans les moments les plus sensibles et les plus sacrés.

Transport des pèlerins aux Lieux Saints du Hadj

## Programmation de 21 vols à partir de l'aéroport international d'Oran

Un total de 21 vols a été programmé pour le transport des pèlerins vers les Lieux Saints au départ de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella", en prévision de la saison du Hadj 1447 H / 2026, a indiqué, jeudi, le directeur général de l'établissement de gestion des aéroports d'Oran, Nadjib Benchenine. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a indiqué que ces vols permettront d'assurer le transport de plus de 7.000 pèlerins, hommes et femmes, issus de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, vers les Lieux Saints. Il a également indiqué que le premier vol est

prévu pour le 1er mai prochain à 22h00, à bord d'un avion de la compagnie Air Algérie, à destination de l'aéroport de Médine, avec à son bord 251 pèlerins. Le programme comprend 16 vols opérés par Air Algérie et 5 vols assurés par des compagnies relevant de Saudi Airlines, sur la période allant du 1er au 20 mai prochain, avec une capacité variant entre 251 et 370 pèlerins par vol. Par ailleurs, l'aéroport international d'Oran a mis en place un ensemble de mesures organisationnelles pour assurer le transport des pèlerins dans les meilleures conditions, notamment la désignation d'accompa-

gnateurs pour les pèlerins, la mise en place de couloirs verts dédiés aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques, et le renforcement du nombre de guichets d'enregistrement. Dans le cadre de ces dispositions, des bus ont également été mobilisés pour le transport des pèlerins de la salle d'attente vers les avions, une aire de stationnement d'une capacité de 1.000 véhicules a été prévue, en plus de l'aménagement d'un espace dédié aux familles des pèlerins, ainsi que la réhabilitation du hall de l'aéroport, de la salle de prière et des espaces de restauration.

Oued Tlalat

## Mise en service d'un projet de réservoir d'eau de 2 000 m<sup>3</sup>



Le wali d'Oran a présidé la mise en service d'un projet de réservoir d'eau d'une capacité de 2 000 m<sup>3</sup>, situé dans la zone de Moualek, au sein de la commune d'Oued Tlalat. Ce projet vise à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) des localités suivantes: Moualek, Mahdia, Fouatih et Chekkalil. L'approvisionnement de ces zones sera assuré à partir du réservoir principal d'El Arraba, lequel dispose d'une capacité de 50 000 m<sup>3</sup>. Au cours de cette visite, Monsieur le Wali a suivi une présentation détaillée du plan de renforcement de l'alimentation en eau potable destiné à la zone industrielle de Tafraoui. Ce schéma inclut également les zones alimentées par le réservoir d'El Arraba et prévoit les infrastructures suivantes: réalisation de deux nouveaux réservoirs (respectivement de 5 000 m<sup>3</sup> et 2 000 m<sup>3</sup>) et mise en place de deux stations de pompage.

## 26ème édition du salon international de la santé -SIMEM- 196 exposants issus de 567 firmes au rendez-vous

Pour la 26ème année, les professionnels de la santé ont rendez-vous au centre de conventions d'Oran Ahmed Ben Ahmed, du 08 et 11 de ce mois d'avril 2026 pour participer au salon international de la santé SIMEM. Selon les organisateurs de cet événement, pas moins de 196 exposants représentant 567 firmes issues de 36 pays ont pris part à ce salon. Toujours selon la même source, l'édition 2026 met en avant les transformations en cours dans le secteur, notamment à travers la digitalisation des structures de santé et l'intégration des de l'intelligence artificielle dans les pratiques médicales. La montée de la production nationale est valorisée, avec la participation d'entreprises algérienne, actives dans la fabrication des réactifs de laboratoire, d'équipements techniques et de dispositifs médicaux. En marge des expositions, des journées scientifiques du SIMEM, sont organisées en direction des professionnels de la santé. A.Kader

En provenance d'Espagne

## Arrivée d'un navire transportant 19.000 têtes d'ovins

Un navire transportant la troisième cargaison d'ovins importés d'Espagne, estimée à 19.000 têtes, a accosté, jeudi soir au port d'Oran, dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons de l'Aïd, a-t-on appris auprès de l'Office régional des viandes de l'Ouest. La même source a précisé que le déchargement de la cargaison a été entamé immédiatement après l'achèvement des contrôles sanitaires effectués par les inspecteurs vétérinaires, avec la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération. Les ovins seront ensuite acheminés vers le centre de quarantaine et de regroupement relevant de l'Office régional des viandes de l'Ouest, où ils seront soumis à une période de mise en quarantaine, avec la mise à disposition d'abreuvoirs, de mangeoires, ainsi que de quantités suffisantes de foin et d'aliments pour bétail, selon la même source. Pour rappel, le port d'Oran a reçu, la semaine dernière, un total de 24.250 têtes d'ovins, dont 17.250 en provenance de Roumanie et 7.000 d'Espagne.

Saïda

**Le wali bouge**

La dynamique que vit actuellement la wilaya de Saïda, à travers les visites d'inspection des différents projets engagés, résulte des pouvoirs locaux à redonner, à la wilaya de Saïda, le statut qui lui revient. Pour le chef de l'Exécutif, aucune excuse n'est valable, en présence des moyens nécessaires pouvant assurer le bon déroulement des projets de réalisation, tout secteur confondu. Jeudi dernier, après l'ouverture officielle du tribunal civil, en présence du procureur général, le wali, accompagné de ses proches collaborateurs, a effectué une visite de travail et d'inspection dans la ville de Saïda où il a passé en revue plusieurs projets socioéconomiques liés aux secteurs de l'Habitat, de la Santé et de l'Education. Cette méthode d'approche que fait le wali Mermouri, à travers ses multiples sorties sur le terrain, est de prendre connaissance, "dans la réalité", des différents projets lancés dans tous les secteurs. C'est, en quelque sorte, une manière de résumer l'état actuel, en se projetant dans l'avenir, à court et moyen termes, avec l'idée de redonner un souffle à la wilaya de Saïda et en remettant sur rails le train de son évolution, en fonction de plusieurs paramètres liés à son épanouissement et à son essor et ainsi, sortir une fois pour toutes des ornières. Une question s'impose: sera-t-il possible pour le wali d'organiser un point de presse comme il l'avait promis... Attendons pour mieux voir! **OULD OGBAN**

Cité de Boukhors (Saïda)

**Suicide d'une femme de 19 ans**

Selon des sources concordantes, une tragédie a eu lieu, mardi dernier, à la Cité de Boukhors. Une jeune femme, âgée de 19 ans, s'est donnée la mort. L'identité de la victime n'a pas été rendue publique. Comment est survenu ce drame qui a mis en émoi les habitants de la Cité en question? Selon des sources locales, la victime était mariée et originaire de la wilaya de Mascara. Mais seule l'enquête judiciaire ouverte pourra déterminer les causes exactes de ce drame. Signalons par ailleurs que le suicide prend des proportions inquiétantes dans la wilaya de Saïda. **OULD OGBAN**

Sidi Hamadouche (Sidi Bel-Abbès)

**Une jeune femme se noie dans un réservoir d'eau**

Le village de Delahim, dans la commune de Sidi Hamadouche, est sous le choc après la découverte macabre du corps d'une femme au sein de son propre domicile. Le jour même, un autre accident mortel a également endeuillé la région de Moulay Slissen. La soirée de lundi a été marquée par une intervention douloureuse pour les éléments de la Protection civile de l'unité d'Aïn El Berd. Alertés pour une urgence domestique au village de Delahim, les secouristes ont dû procéder au repêchage du corps d'une femme, retrouvée noyée dans le réservoir d'eau de sa propre maison. Selon le communiqué officiel de la cellule de communication de la Protection civile, la victime était âgée de 37 ans. Malgré la rapidité de l'intervention, les agents n'ont pu que constater le décès. La dépouille a été transférée vers la morgue de l'établissement hospitalier local afin que lui soit pratiquée une autopsie qui déterminera les causes exactes du décès. La Gendarmerie Nationale a immédiatement ouvert une enquête judiciaire pour faire la lumière sur les circonstances exactes de ce drame qui a plongé les habitants du village dans une profonde tristesse. Durant la même journée, bien au sud de la wilaya, un autre événement tragique a frappé la localité de Moulay Slissen. Les agents de l'unité secondaire de Moulay Slissen, sont intervenus aux premières heures du matin sur la Nationale 95. Un accident de la circulation, impliquant un véhicule et un piéton, a coûté la vie à ce dernier. Selon les premières informations, la violence du choc a été telle que la victime a rendu l'âme sur le coup. Les services de secours ont procédé à l'évacuation du corps, tandis qu'une enquête a également été diligentée pour établir les responsabilités de cet accident de la route. **M.Noar**

Activité politique à Mostaganem

**L'agitation électoraliste surchauffe la scène**

Par Charef Kassous

Dans la wilaya de Mostaganem, tous les citoyens savent et le savent assez bien que les élus qui ont été longtemps ensommeillés, se réveillent enfin pour briguer un autre mandat. De ce fait, l'agitation politique s'amorce par des indicateurs qui traduisent une intention pour aller occuper une place quelconque dans une des assemblées. L'APN ouvre les yeux à tous, certains qui ont goûté aux faveurs et à la complaisance du siège et ceux et celles qui y sont passés des mandats précédents. Ceux-là convoitent un autre mandat même si, pour la majorité, les bilans ont été sensiblement insignifiants par rapport aux attentes, d'abord de leur électoralat mais surtout vis-à-vis des citoyens. A Mostaganem, rares sont ceux qui ont ouvert des permanences pour accueillir les requêtes des citoyens et s'occuper à leur donner de l'espoir. Aujourd'hui, les électeurs ont aussi les capacités d'évaluer celles et ceux qui ont occupé les perchoirs politiques et ils n'ont

fait que soigner leurs propres images. Il est certain que même s'il y a de l'agitation politique, les citoyens sont conscients des choix à faire dans le futur. On ne peut pas leurrer un électoralat plusieurs fois car la déception a été souvent tristement affligeante. Briguer un mandat localement ou au niveau national, ce n'est guère faire de la figuration comme c'est le cas de l'Assemblée Populaire Communale de Mostaganem. Beaucoup parmi les trente-trois élus, issus de diverses formations politiques, ont poussé la médiocrité à l'extrême. Quatorze délégués, chargés de s'occuper chacun d'un quartier, se sont regardé le nombril durant tout le mandat lequel, heureusement, tire à sa fin. Tout ce marasme qui a sévi à Mostaganem, est dû à l'absence des partis mais surtout à la défaillance des partis politiques qui ont manqué de rigueur vis-à-vis de ceux et de celles qui les représentent au niveau des assemblées. Certains partis dont les sièges localement sont fermés à longueur d'année, viennent aujourd'hui faire de l'agitation politique pour soigner une

image déjà gauchement ternie. Tous s'accordent à dire que la récréation est terminée et que représenter politiquement une population, c'est être porteur d'un projet et capable d'accomplir une mission. La population, ici et ailleurs, a compris que la figuration et l'opportunisme doivent cesser. A Mostaganem, le clientélisme a sévi durant des décennies et beaucoup d'élus n'ont rien apporté et souvent, ils n'ont fait que de la récupération déguisée par du mensonge. Il y eut une fois et c'est récent, un député qui s'est fait élire comme tête de liste sur une liste partisane, qu'on tairait l'identité, et le soir même des résultats, il a tourné définitivement le dos aux Mostaganémois. N'est-ce pas de l'extravagance? Face à de telles absurdités et par respect à l'électorat de la wilaya, on doit faire l'effort nécessaire pour barer la route à l'incompétence et l'immobilisme car Mostaganem a des ambitions. Il est opportun, aujourd'hui, que les citoyens de Mostaganem prennent conscience du choix des candidats qui les représenteront dans les futures assemblées.

Sidi Bel Abbès

**Bientôt un établissement hospitalier dédié à ORL**

Par Mohamed Noar

Par un souci constant d'équité territoriale et d'élévation des standards cliniques, la wilaya de Sidi Bel-Abbès s'apprête à franchir un cap paradigmatique dans son offre de soins spécialisés. L'annonce de la finalisation de l'étude technique pour la création d'un établissement hospitalier dédié à l'oto-rhinolaryngologie (ORL) et à la chirurgie cervico-faciale marque l'épilogue d'une phase de conception rigoureuse menée par la Direction des Équipements Publics (DEP). Ce projet, d'une envergure de 60 lits, ne se limite pas à une simple extension capacitaire; il incarne une volonté de déconcentration de la haute technicité médicale. L'implantation de cet édifice sur une assiette foncière de deux hectares préfigure une infrastructure pensée pour l'avenir. Au-delà du traitement des pathologies conventionnelles de la sphère ORL, l'établissement ambitionne de devenir un pôle d'excellence

pour des interventions de pointe, notamment les implants cochléaires. Cette orientation technologique répond à une nécessité de santé publique majeure, offrant aux patients une perspective de réhabilitation sensorielle jusqu'alors tributaire de déplacements vers d'autres centres métropolitains. En absorbant les flux de patients actuellement dirigés vers le Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) ou l'hôpital «Dahmani Slimane», cette future structure permettra une décompression salvatrice des services d'urgence et de consultation, optimisant ainsi le parcours de soins au sein de la cité de la Mekerra. L'approche des autorités locales ne se veut pas uniquement spécialisée, mais résolument systémique. L'émergence programmée de cet hôpital ORL s'inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain et démographique, à savoir la construction de deux polycliniques à Tilmouni et sur l'axe de Zerouala. Cela témoigne d'une volonté d'accompagner la poussée démogra-

phique des nouveaux pôles, le déploiement d'un programme d'envergure ayant déjà touché 53 polycliniques (sur un total de 65) et illustrant une gestion pragmatique du parc existant. Avec des taux d'avancement oscillant entre 85 % et 95 %, la métamorphose des structures de proximité est quasi achevée. L'année prochaine devrait marquer le coup d'envoi des travaux de réalisation de l'hôpital spécialisé, sous réserve des validations administratives d'usage. Ce calendrier ambitieux confirme que la santé n'est plus perçue comme un simple service de base, mais comme un levier de développement humain et d'attractivité territoriale. En consolidant ainsi ses fondations, de la polyclinique de quartier au centre de chirurgie hautement spécialisée, la wilaya de Sidi Bel-Abbès dessine les contours d'un écosystème de santé résilient, moderne et, surtout, accessible. Une avancée qui, par-delà les chiffres, vient directement impacter la qualité de vie et la dignité des citoyens.

Port de Ténès (Chlef)

**Arrivée d'une cargaison de moutons en provenance de Roumanie**

Un navire transportant une première cargaison de têtes ovines, estimée à plus de 8 100 unités en provenance de Roumanie, a accosté hier lundi au port de Ténès (wilaya de Chlef), dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'importation des moutons destinés au sacrifice de l'Aïd Al-Adha. Le directeur local des services agricoles (DSA), Mehdi Kouadria, a indiqué que ses services ont mobilisé 20 vétérinaires pour assurer le suivi de l'opération d'importation et de déchargement au port de Ténès, puis le suivi au niveau de la zone de quarantaine dédiée à cet effet, jusqu'à la commercialisation des moutons au profit des citoyens. Ces bêtes, qui ont fait l'objet d'un contrôle, sont en bonne santé et seront



transférés vers la zone de quarantaine sise à El-Hebaïr pour une durée d'une semaine, a fait savoir l'inspecteur vétérinaire, Amine Naas Arraba. Le même responsable a ajouté que le port de Ténès devrait accueillir, dans les prochains jours, d'autres cargaisons d'ovins importés, afin de satis-

faire la demande locale, mais aussi celle de certaines wilayas voisines. A noter que cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures visant à répondre à la demande nationale en bêtes destinées au sacrifice et à en assurer la disponibilité à travers les différentes wilayas du pays.

## Réalisation de la mosquée El Kotb (Jijel)

### «Levée dans de courts délais du gel du projet»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a souligné, jeudi à Jijel, que son département travaille en coordination avec le ministère des Finances pour lever le gel du projet de construction de la mosquée El Kotb "dans de courts délais". Le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, que les autorités locales ont "pris l'initiative de compléter toutes les démarches administratives liées à la concrétisation de ce projet dont l'étude technique est finalisée", ce qui facilitera, a-t-il dit, le lancement des travaux. La future mosquée El Kotb, devant être réalisée à l'entrée est du chef-lieu de wilaya, à la cité "3ème kilomètre", sur une superficie de 23.812 m<sup>2</sup>, dont 9.759 m<sup>2</sup> de surface bâtie, pourra accueillir 10.000 fi-

dèles. Ce lieu du culte comprendra, en plus de la salle de prière, une école coranique, une résidence d'hôtes, une bibliothèque, un parking, des locaux techniques et des espaces verts, selon les explications des représentants du bureau d'études en charge du projet. Belmehdi avait auparavant supervisé, au quartier "Tinis" de la commune d'El-Milia l'inauguration de la mosquée "El-Muhadjirine oua El-Ansar", ainsi que la pose de la première pierre de la mosquée "Mohamed Khattab" après récupération de l'assiette foncière qui lui est destinée. Cette mosquée dont la capacité d'accueil est d'environ 2.000 fidèles contribuera, selon les responsables concernés, au renforcement des infrastructures religieuses. Le ministre a également inauguré les mosquées "Khadija Oum El-Mou'minin", à la cité El Broudji, et "Abdelhamid

Ben Badis" à la cité des "40 hectares", au chef-lieu de wilaya, dans le but de renforcer les espaces religieux et de les rapprocher des citoyens. Belmehdi a présidé, à la cité administrative, l'ouverture d'une journée d'étude sur "Les figures de proue de Jijel: les érudits Mohamed Khat-tab et Salah Benatik en exemple". Une manifestation qui a offert l'occasion de rappeler les contributions de ces deux personnalités éminentes au service de la patrie, à la préservation de la mémoire historique et à l'ancrage de la conscience religieuse. Le ministre a abordé, à cette occasion, "l'importance capitale de telles rencontres scientifiques", soulignant "la nécessité de promouvoir cet événement pour lui conférer un rayonnement national puis international afin d'enrichir la recherche scientifique et renforcer la conscience historique".

## Sétif

### 3ème session de formation nationale au système de management de la qualité

Plus de 39 établissements universitaires participent à la 3ème session de formation nationale au système de management de la qualité conformément à la norme ISO 9001, ouverte lundi au siège de la conférence régionale de l'Est à l'université de Sétif-1. Encadrée par la professeure Fatma Yousfi de l'université de Tlemcen, cette session de quatre jours avec 32 heures de formation au profit des chefs des cellules ISO des 39 établissements universitaires s'inscrit dans le cadre du «plan national de généralisation du système de management de la qualité de la norme ISO 2015: 9001 au système d'enseignement supérieur algérien». Le sous-

directeur de l'évaluation et de l'assurance qualité au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dr. Omar Haroun, a précisé à l'APS que «la phase de mise en place du système de management de la qualité englobe plusieurs axes essentiels à la vie universitaire», relevant que ce système «contribue à renforcer la gouvernance institutionnelle par l'unification des procédures et la régulation des processus de décision de sorte à consacrer la culture de la transparence et de questionnement à tous les niveaux». Ce système «contribue à améliorer la qualité de l'enseignement par le suivi des opérations pédagogiques et la mesure précise et objective de ses résultats au

côté de l'organisation de la gestion des ressources humaines par une définition précise des rôles et prérogatives afin d'éviter l'interférence des tâches et l'élévation de la performance organisationnelle au sein de l'institution universitaire», a ajouté le même responsable relevant que l'obtention de l'ISO 9001 par les laboratoires de recherche est un pas important vers l'obtention de l'ISO 17025. Il a également ajouté que «le système documentaire assure des preuves documentées et vérifiables de sorte à consolider la crédibilité de l'université et est couronnée par l'obtention de l'ISO 9001 qui ouvre les perspectives d'agrément international et de partenariats».

## Ouargla

### Lancement d'un projet de polyclinique au nouveau pôle urbain d'El-Bakrat

Un projet de polyclinique de proximité a été lancé en réa-lisation au niveau du nouveau pôle urbain d'El-Bakrat, commune d'Ain El-Beida (Ouargla), dans le but de rapprocher les structures de santé du citoyen, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la santé et de la population. Visant l'amélioration des prestations sanitaires, cette structure sera dotée de services médicaux, dont la maternité, la médecine générale, une unité de dépistage, un laboratoire, un service de radiologie et une pharmacie, a précisé le DSP, Dr. Ahmed Sengari.

Le même responsable a fait état, par ailleurs, de la réouverture du service de maternité rurale au niveau de la polyclinique de la commune de N'goussa, qui a été rénovée et dotée d'une unité de suivi et d'observation de la santé Mère-Enfant, en vue d'assurer une bonne prise en charge des grossesses et des nouveaux nés. Le DSP a relevé aussi la poursuite des actions de réhabilitation d'autres structures de santé dans différentes communes de la wilaya,

notamment en matière de renforcement des structures, l'entretien et l'équipement des unités médicales pour offrir les meilleures prestations de santé et alléger la pression sur les établissements hospitaliers. Le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a

indiqué, lors de sa récente inspection de ces projets, que leurs travaux sont régulièrement suivis par les organismes concernés, mettant l'accent, à ce titre, sur le respect des délais et des normes techniques de réalisation.

## Hadj 2026

### Premier vol depuis l'aéroport de Batna le 03 mai prochain

Le premier vol en direction des Lieux Saints de l'Islam depuis l'aéroport international Mostefa Ben Boulaïd de Batna, au titre de la saison du Hadj 1447-2026, est prévu pour le 3 mai prochain, indique un communiqué publié mardi par les services de la wilaya. Le document précise que 2.259 pèlerins des wilayas de Batna, de Barika, de Khenchela, d'El Kantara, de Biskra et d'Ouled Djellal rejoindront l'Arabie Saoudite à bord de neuf (9) vols programmés jusqu'au 20 mai. La même source ajoute que le wali de Batna, Riadh Benahmed, a présidé une réunion de coordination au cours de laquelle la commission de wilaya chargée de l'organisation et du suivi du Hadj 1447-2026 a été installée en présence des responsables des secteurs concernés, dont le directeur général de l'Etablissement de gestion des services aéroportuaires de l'Est algérien (EGSA-Constantine). Il est également précisé que le chef de l'exécutif local a annoncé, au cours de cette réunion, la mise à disposition d'espaces d'accueil aménagés pouvant accueillir plus de 500 hadjis, au moment où des travaux de réaménagement du salon d'honneur de l'aéroport et des espaces attenants, sont en cours.

## A Annaba et El Tarf

### Djellaoui inspecte le projet de la ligne ferroviaire minière Est

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a inspecté jeudi le projet de réalisation de la ligne ferroviaire minière Est dans son tronçon situé dans les deux wilayas d'Annaba et d'El Tarf. Après avoir inspecté le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba en compagnie du wali, Abdelkrim Lamouri, le ministre s'est enquis de l'avancement des travaux de pose des rails à la gare d'El Hadjar, où il a insisté sur le maintien de la cadence des travaux et la consolidation des efforts pour assurer la réception du projet dans les délais fixés. Dans la wilaya d'El Tarf, le ministre qui était accompagné du wali, Mohamed Meziane a inspecté le projet de tronçon ferroviaire de 28 km incluant le ballastage, le nivellement de la ligne de contournement dans la localité de Zebiri Abdallah et la pose des rails à la nouvelle gare ferroviaire et les travaux de réalisation de l'entrée du tunnel de 500 mètres. Dans ce contexte, M. Djellaoui a donné des instructions pour accélérer la cadence des travaux avec le respect strict des normes de qualité. Il a également exprimé sa satisfaction quant à l'avancement réalisé au niveau de ce tronçon en matière de pose de rails.

## Port de Djen Djen (Jijel)

### Accostage d'un navire transportant 7.000 têtes ovines

Un navire chargé d'une cargaison de 7.000 têtes ovines importées d'Espagne a accosté, jeudi soir, au port de Djen Djen (Jijel), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le déchargement de la cargaison a été entamé immédiatement après l'achèvement des procédures de contrôle sanitaire effectuées par les vétérinaires, avec la mobilisation de tous les moyens humains et logistiques afin d'assurer le bon déroulement de l'opération dans les meilleures conditions, a précisé la même source. Ces ovins ont été orientés vers le centre de quarantaine situé dans la zone de Bourchayed, dans la commune d'El Aouana, a-t-on ajouté de même source. Selon un communiqué de l'Entreprise portuaire de Djen Djen, l'accostage du navire s'est déroulé dans des conditions organisationnelles rigoureuses, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens logistiques et des ressources humaines pour garantir un déchargement fluide et sécurisé, en coordination avec les parties concernées, dans le strict respect des normes vétérinaires et sanitaires en vigueur, assurant ainsi la sécurité des moutons et le bon déroulement de l'opération.

## Projet de la ligne ferroviaire minière Est

### Djellaoui insiste à Souk Ahras sur le maintien de la cadence des travaux

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté jeudi soir sur la nécessité de maintenir la cadence des travaux tout en renforçant les chantiers par des moyens supplémentaires pour soutenir le projet de la ligne ferroviaire minière Est, dans sa section située à Souk Ahras. Lors de l'inspection, accompagné du wali de Souk Ahras, Abdelkrim Zinai, du tronçon reliant Bouchegouf (Guelma) à Souk Ahras sur une distance de 121 km, le ministre a souligné « la nécessité de veiller à la qualité de l'exécution et d'intensifier les efforts en mobilisant les moyens nécessaires pour livrer le projet dans les délais contractuels ». A cet égard, le ministre a salué les capacités des entreprises de réalisation nationales, notamment dans le secteur ferroviaire, tout en exprimant sa satisfaction quant aux progrès réalisés sur plusieurs lots du projet. M. Djellaoui poursuivra sa visite par l'inspection des chantiers de la gare d'Oued Damous et des travaux de ballastage dans la commune d'Oued Keberit. Il achèvera sa visite vendredi, en inspectant le tronçon de ce projet dans la wilaya de Tébessa.

مكتب الأستاذ إسامة عبد الحفيظ محضر قضائي لدى محكمة مستغانم  
الكانن مكتبه بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم 01-02  
بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045/42/00/50

إعلان عن بيع بالمزايدة ليوم: 2026/04/20 - مزايدة محدودة -

يطلب من الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز - التوزيع "مديرية التوزيع مستغانم" الكائن مقرها بطريق وهران مستغانم،  
نعلن نحن الأستاذ إسامة عبد الحفيظ محضر قضائي اختصاص محكمة مستغانم عن عملية البيع بالمزاد العلني  
ليوم: 2026/04/20 بمعهد الموسيقى حي 400 مسكن مستغانم، على الساعة العاشرة صباحا (10:00)  
للحصول المذكورة بالجدول أسفله.

\* قائمة الحصص المعتمدة في عملية البيع بالمزاد العلني:

**-Lot n°01 (Cuivre) :**

Désignation	Quantité(Kg)
Cuivre nu	89406 Kg
Cuivre isolé	195 Kg

**-Lot n°02 (Aluminium Nu) :**

Désignation	Quantité(Kg)
Aluminium Nu	21 043 Kg

**-Lot n°03 (Aluminium isolé) :**

Désignation	Quantité(Kg)
Aluminium isolé	33 552 Kg

**-Lot n°04 (Déchets Métalliques) :**

Désignation	Quantité(U)	Quantité(Kg)
Support métalliques	1918	553 299.9
Support tubulaire	05	540
Armements KG	/	17399

**-Lot n°09 : Pneus usagé :**

Désignation	Quantité(U)
Pneus Légers	112
Pneus Lourds	03

**-Lot n°05 : Déchets Chaines :**

Désignation	Quantité(U)
Chaîne CTV	2164
Chaîne isolateur (U)	918
Chaîne éclateur	09

**- Lot n°06 : Déchets Gaz Cuivre :**

Désignation	Quantité(U)
Vanne Cuivre	140 kg

**- Lot n°07 : Déchets Gaz Cuivre :**

Désignation	Quantité(U)
Vanne acier	440 kg
Portillon acier	8580 kg
Tampon Fonte	440 kg
Pince Aligement	06 kg

**-Lot n°08 : Batteries usagé**

Désignation	Quantité(U)
Batteries Véhicules	44
Batteries accumulateur	196

**-Lot n°10 : Déchets fenetre métalliques**

Désignation	Quantité(U)	(Kg)
fenetre métalliques	13	1120 Kg

**\* شروط البيع:**

- 1- البيع بدون ضمان.
- 2- الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان.
- 3- تودع الأظرفة يوم إجراء عملية المزايدة قبل الساعة 10:00 صباحا .
- 4- دفع المبلغ الكلي لرسوم المزايدة في أجل أقصاه 08 أيام و الا يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان.
- 5- يدفع الراسي عليه المزايدة حقوق التسجيل المقدرة بـ 2.5% من مبلغ البيع زائد أتعاب المحضر القضائي.
- 6- التصريح بالبيع لفائدة أعلى مزايدين لا يكون إلا بعد الحصول على موافقة الشركة على سعر البيع.
- 7- تكون عملية البيع عن طريق مزاد محدود على أساس دفتر شروط يسمح بالمشاركة للمؤسسات المقيمة في قائمة التاهيل المعتمدة من طرف المديرية العامة لسونتلغاز-التوزيع لشراء هذا النوع من العتاد ، حسب نوع الاعتماد الممنوح لهذه المؤسسات.

\* لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بال عنوان المذكور أعلاه.

المحضر القضائي  
11.04.2026

المكتب العمومي التوثيق  
للأستاذ: مولاي علي بوزيان  
الموثق بوهران، رمز رقم 0002256  
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن  
إحالة حصص اجتماعية عن طريق الهبة وتعيين مسير جديد للشركة ذات  
المسؤولية المحدودة المسماة " ألفا"  
رأسمالها الاجتماعي: 10.330.000.00 دج  
مقرها الاجتماعي: بولاية وهران أرزيو، حي القصيبة النشاطات رقم: 01.  
السجل التجاري رقم: 99 ب 0103092 - 31/00 المؤرخ في 2025/05/14  
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق المشار إليه أعلاه بتاريخ 03/16  
و 2026/04/08، المسجل بصفة قانونية، قرر الشريكين ما يلي: وهب السيد  
سعدودي محمد العيد 7.231 حصة اجتماعية بقيمة اسمية قدرها 1.000 دج إلى ابنه  
الشريك السيد سعدودي وائل. عين السيد سعدودي وائل كمسير شريك بدلا من  
السيد سعدودي محمد العيد. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل  
التجاري بوهران

للنشر / الموثق  
11.04.2026

الدواين العمومي للمحضر القضائي الأستاذ إسامة عبد الحفيظ  
محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم  
الكانن مكتبه بمنطقة الاسكان الحضري CIA عمارة B رقم 01-02 بجانب المحكمة الجديدة بحي 72 مسكن طريق وهران  
الهاتف: 045/42/00/50

إعلان البيع بالمزاد العلني بواسطة الأظرفة المختومة فقط  
بناء على طلب الشركة الجزائرية للكهرباء والغاز سونلغاز توزيع مديرية توزيع مستغانم، نعلمكم بأنه سنشرع في البيع بالمزايدة بواسطة الأظرفة  
المختومة فقط وذلك يوم: 2026/04/20 على الساعة 11:00 صباحا بمعهد الموسيقى حي 400 مسكن مستغانم للتداولات المعتمدة من الخدمة  
(Reformé) الموصوفة في الجدول التالي

رقم الحصة	تعيين الحصة	حالتها	مكان تواجدها
01	سيارة من نوع فيات تحمل رقم تسجيل: 02998-106-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
02	سيارة من نوع فيات تحمل رقم تسجيل: 03904-107-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
03	سيارة من نوع فيات تحمل رقم تسجيل: 03794-107-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
04	سيارة من نوع فيات تحمل رقم تسجيل: 02996-106-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
05	سيارة من نوع بيجو ( PARTNER ) تحمل رقم تسجيل: 02376-10-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
06	سيارة من نوع فيات تحمل رقم تسجيل: 05584-307-27	Réformé /	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
07	سيارة من نوع رونو (كونغو) تحمل رقم تسجيل: 115-27-10260	محرقة Réformé	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم
08	سيارة من نوع بيجو ( PARTNER ) تحمل رقم تسجيل: 02962-10-27	محرقة Réformé	مقاطعة توزيعة مستغانم الكائن مقرها ببلاطو مستغانم

شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي يوم الخميس 2026/04/16 و الأحد 2026/04/19 من الساعة 09:00 إلى غاية الساعة 12:00. تسحب التعدادات من مكتب الأستاذ القائم بالبيع مقابل 3000 دج مع ملاء التعداد وإمضاءه من قبل المزايد. تودع الأظرفة المختومة لدى مكتب المحضر القضائي ويجب أن يتضمن كل طرف نسخة من بطاقة هوية وتعداد ووصل يثبت مبلغ الضمان المقدر بـ 200.000,00 دج متناهي ألف دينار جزائري أو شيك مؤثر من طرف البنك. دفع المبلغ الكلي لرسوم المزايدة في أجل أقصاه 08 أيام و الا يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ الضمان. يدفع الراسي عليه المزايدة حقوق التسجيل المقدرة بـ 2.5% من مبلغ البيع زائد أتعاب المحضر القضائي. التصريح بالبيع لفائدة أعلى مزايدين لا يكون إلا بعد الحصول على موافقة الشركة على سعر البيع. لمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بمكتب المحضر القضائي الكائن بال عنوان المذكور أعلاه.

المحضر القضائي  
11.04.2026

**À louer**

Local de 200 M<sup>2</sup>, premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

الدواين العمومي للمحضر القضائي  
مكتب الأستاذة: بن حشفة كلثوم  
محضرة قضائية لدى مجلس قضاء مستغانم  
المقيمة بحي الأمير عبد القادر عين تادلن  
رقم الهاتف: 045.48.62.37

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر بالجريدة  
المادة 04/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية  
بناء على طلب من السيد: ورثة شعبان أحمد وهم: أرملته  
نونوش عواوش أبناؤه وهم شعبان مدينة، شعبان الزهرة  
جلوليه، شعبان عبد الرحمان محمد، شعبان فريد، شعبان عبد  
المجيد شريف. الساكن: حي المحطة رقم 31 بلدية عين تادلن  
ولاية مستغانم. ضد السيد: عيسى عبد القادر، الساكن: دوار  
الحدادية بلدية السور ولاية مستغانم بعد الاطلاع على المواد من  
406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية،  
ومراعاة لأحكام المواد من 612، 613، 614، 615 من قانون  
الإجراءات المدنية والإدارية. بناء على الحكم الصادر عن  
محكمة عين تادلن القسم العقاري بتاريخ 2016/04/27،  
فهرس رقم 16/01025 و المهور بالصيغة التنفيذية رقم  
25/0962 الصادر بتاريخ: 2025/09/10. بناء على أمر إذن  
بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة عين تادلن بتاريخ  
2026/03/25 تحت رقم 26/00259. نحن الأستاذة بن حشفة  
كلثوم محضرة قضائية، لدى مجلس قضاء مستغانم، كلفنا  
السيد عيسى عبد القادر الساكن: دوار الحدادية بلدية السور  
ولاية مستغانم. بتسديد المبلغ المحكوم به والمقدر بـ  
527.700,00 دج خمسمائة وسبعة وعشرون ألف وسبعمائة  
دينار جزائري بالإضافة إلى جميع مصاريف التنفيذ والحقوق  
التناسيبية، وتبناه بان له مهلة خمسة عشر (15) يوما للوفاء  
تسري من تاريخ التبليغ الرسمي وإلا نفذ عليه جبرا بكافة  
الطرق القانونية

المحضرة القضائية  
11.04.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الدواين العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذ / زمرى محمد نسيم  
محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن.  
مجلس قضاء وهران

حي الصديقية ايسطر القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران  
محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر  
طبقا للأحكام 04/412 من ق.إ.أ.هـ.

يطلب من السيد: كريمة عائشة، العنوان: حي 14010 مسكن عمارة ب الطابق 4  
رقم 18 بنر الجير وهران. ضد السيد كريمة الهواري، العنوان: حي 14010  
مسكن عمارة ب الطابق 3 رقم 18 بنر الجير وهران. وبناء على الحكم الصادر  
عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الأسرة بتاريخ: 2025/11/26 تحت رقم الفهرس  
25/06552 ورقم الجدول 2025/03794. بناء على الإجراءات المتضمنة بتبليغ  
محضر تبليغ حكم حضوري المحرر من طرفنا بتاريخ 2026/02/22. بناء على  
محضر تبليغ حكم حضوري المبلغ لثلاثة المهر من طرفنا بتاريخ 2025/02/19.  
في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن قسم شؤون  
الأسرة محكمة فلاوسن بتاريخ 2025/06/12 تحت رقم الفهرس 25/04119 و  
الصادقة على تقرير الخيرة المنجزة من طرف الخبير ربيع مجيد المودع لدى  
أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2025/06/17 تحت رقم 25/261. التصريح بالبحر  
على المدعي عليه كريمة نوارى المولود بتاريخ 1972/02/15 بوهران ابن محمد  
وبن درة فطمة وهذا من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر. تعيين  
المدعية كريمة عائشة المولودة في 1976/05/23 بوهران ابنة محمد وبين درة  
فاطمة مقما عليه لتسيير شؤونه القانونية والإدارية والمالية من تاريخ النطق  
بالحكم لغاية صدور حكم مخالف الأمر بنشر الحكم الحالي بوسيلة إعلام وطنية  
مكتوبة على نفقة المدعية. أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران بالتبليغ بالحالة  
الطارئة (الحجر) على هاشم شهابة موالد المدعي عليه من تاريخ صدور الحكم  
الحالي لغاية صدور حكم مخالف وهذا يسعى من النيابة. تحميل المدعية  
المصاريف القضائية بما فيها الرسوم القضائية للوعيين ومصاريف الخبرة  
والقدرة بتسعة (900) دينار جزائري. وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران  
بالتبليغ بمنطق هذا الحكم على هاشم عبد ميلة المحجور عليه في سجلات  
الحالة المدنية. وإثبات ذلك قمتنا نحن الأستاذة زمرى محمد نسيم محضر قضائي  
المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي  
11.04.2026

**Agence de voyage SFICIFA**  
**Mesra - Mostaganem**  
**Rue Mohamed Khemisti**  
**Face Maison Renault**  
**Tel: 06 61 78 30 05**

**SOS**  
Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.  
**Tél:0670.641.690**

المحضرة القضائية  
11.04.2026

A la faveur de son succès jeudi soir face au MBR

## Le MCO retrouve le podium

Par Rachid B.

**S**ans vraiment trembler, mais sans sortir non plus le grand jeu, le Mouloudia d'Oran est parvenu jeudi soir à faire respecter la logique en battant, à la régulière, le MB Rouissat au stade Miloud Hadeff en grâce à une deuxième mi-temps plus aboutie. Bien décidés à dicter leur loi à domicile et de bonifier le très important succès ramené de Constantine, les Rouge et Blanc tenteront dès le début de match à prendre leur adversaire à la gorge et à faire la différence au tableau d'affichage. Mais à l'image d'un Aziz Moulay bien loin de son meilleur niveau et incapable de hausser le rythme, le MCO s'est vu embarquer dans la un faux rythme par un MBR qui semblait complètement déconnecté de l'enjeu de cette rencontre et pas vraiment au niveau de l'affiche. Or, bien que ne montrant rien qui puisse suggérer que cette équipe était un certain temps leader

du classement général, Rouissat est parvenu à surprendre tout le monde présent au complexe Miloud-Hadeff en ouvrant le score peu avant la mi-temps grâce à un coup de rein du vétéran Kheireddine Merzougui, apparemment en position de hors-jeu au départ de l'action. Faussant compagnie à Hamra, en retard comme d'habitude, l'ex-butteur du MCA s'en est allé éliminer le gardien Zeghba avant de placer la balle au fond des filets dans un angle plutôt fermé (45'). Ce coup de massue n'a, cependant, pas eu raison de la volonté et de l'ambition des Oranais qui ne tarderont pas à recoller au score et ce quelques minutes seulement après leur retour sur la pelouse parfaitement tondue. Une égalisation signée Belkheiter sur un petit bijou d'un centre-tir qui a lobé le keeper Beklal et aiguisé l'appétit des éléments de Cherif El-Ouazzani (50'). Dominateurs, les coéquipiers de Chaouch ne tarderont, ensuite, pas à prendre un avantage décisif par

Chakib Aoudjane qui s'est infiltré au beau milieu d'une défense adverse désarticulée avant de placer un enroulé du droit à ras de terre qui a fini par placer la balle hors de portée du même Beklal (57'). Avec un peu plus de lucidité et davantage de réalisme, le Mouloudia d'Oran aurait pu donner une plus grande proportion à son succès, mais la malhabileté de ses attaquants a fini par maintenir le MBR dans la course à une éventuelle égalisation jusqu'au bout. Mais incapable d'enclencher ou de mener le moindre mouvement offensif, le représentant du football à Ouargla s'est résigné à accepter sa défaite, au grand bonheur d'un MCO sûr de passer au moins quarante-huit heures sur le podium, en espérant que ses concurrents directs, à savoir la JS Saoura et l'Olympique d'Akbou ne remportent pas leurs rencontres respectives face au Paradou et à l'Entente de Sétif aujourd'hui à l'occasion de la suite de cette 26ème journée de Ligue 1.

En compagnie du président de la FIFA

## Walid Sadi inaugure le centre technique régional de Tlemcen

**L**e ministre des Sports, Walid Sadi, a présidé, jeudi, l'inauguration du centre technique régional situé sur le plateau de Lalla Setti, dans la wilaya de Tlemcen, en compagnie du président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, ainsi que des autorités locales. Dans son allocution à cette occasion, M. Sadi a déclaré que "cette infrastructure incarne une vision concrète de l'orientation vers le développement du football et traduit une volonté claire de bâtir un environnement footballistique moderne. Elle reflète également la solidité du partenariat entre la Fédération algérienne de football et la FIFA, ainsi que ses retombées directes en matière de développement des infrastructures et d'élargissement de l'accès à la pratique du football". Il a ajouté: "Nous avons fait de l'activation des partenariats un levier stratégique et considéré le programme de la FIFA comme un outil de structuration et de développement. Sur cette base, nous avons investi dans des projets qualitatifs qui ne se limitent pas au renforcement des infrastructures, mais s'étendent également à la modernisation des outils de gestion". Le ministre a également souligné que "grâce à ce programme, l'Algérie est devenue une référence à l'échelle continentale en matière d'utilisation de la technologie d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), dans le cadre d'un processus de développement que nous poursuivons avec détermination et ambition". Il a précisé que "la Fédération algérienne de football supervise un système d'envergure, gérant plus de 70.000 matchs par an à travers une infrastructure couvrant l'ensemble du territoire national, ce qui reflète la place du football en Algérie, non seulement comme activité sportive, mais aussi comme espace structuré et levier social". M. Sadi a, en outre, indiqué que la Fédéra-



tion algérienne de football "adopte des modes de gestion modernes fondés sur la gouvernance, la transparence et l'efficacité opérationnelle, en parfaite adéquation avec les standards de la FIFA, tout en bénéficiant du soutien continu du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la réalisation d'infrastructures modernes répondant aux normes internationales, parallèlement à l'importance accordée à la formation, à la prise en charge des jeunes talents et au développement du sport scolaire en tant que vivier de talents et base d'un développement durable du football". Il a estimé que "la durabilité de ce système commence à la base et que la coopération avec la FIFA s'inscrit de manière concrète et tangible. Nous sommes fiers que l'Algérie figure parmi les premiers pays africains à avoir concrétisé le projet "FIFA Arena", avec la réalisation de six terrains au sein d'établissements éducatifs, dans une démarche visant à rapprocher le football de l'environnement scolaire". De son côté, le président de la FIFA, Gianni Infantino, a exprimé, dans une déclaration à la presse, sa satisfaction de se trouver en

Algérie et d'avoir été reçu par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, saluant les échanges qu'ils ont eus et portant sur la jeunesse, l'investissement, les infrastructures sportives et les académies. Il a qualifié cette réalisation de "véritable joyau", ajoutant que "l'Algérie constitue un exemple à l'échelle mondiale, ayant démontré les efforts considérables consentis par les hautes autorités du pays en faveur de la jeunesse". Il a ajouté que ce type d'infrastructures techniques permettra l'émergence de jeunes talents à l'échelle internationale, ce qui encouragera son instance à investir davantage dans les écoles, les centres techniques et la construction de terrains de football à travers tout le pays. A noter que le ministre des Sports a également procédé à l'inauguration d'un terrain de football au niveau du collège Inal-Sid Ahmed, dans le quartier de Bouhanak, commune de Mansourah. Pour rappel, le centre technique régional de Tlemcen, réalisé en partenariat avec la FIFA dans le cadre de son programme "Forward Programme", s'étend sur une superficie de 38.125 mètres carrés.

## Le président de la FIFA en Algérie Infantino rend hommage au président de la République



**L**e président de la Fédération internationale de football association (FIFA), Gianni Infantino, a salué, jeudi à Alger, le "talent footballistique" de l'Algérie et le rôle éminent du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le développement de cette discipline sportive. "One, two, three, viva l'Algérie. Je pense que c'est le slogan du moment", a-t-il lancé à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Au cours de cet entretien, M. Infantino a tenu à féliciter chaleureusement le président de la République pour la qualification de l'équipe nationale algérienne à la prochaine Coupe du monde. "Un grand exploit", a-t-il souligné, avant d'ajouter: "On sent que cette équipe a quelque chose de spécial. Elle peut créer de grosses surprises et faire de très grands matchs", lors de la Coupe du monde 2026. Il a également révélé avoir invité personnellement le président de la République à assister à la phase finale du Mondial 2026. Le président de la FIFA a indiqué avoir échangé sur le développement structurel du football algérien. "Nous avons parlé du développement du football dans ce pays magnifique" où ses habitants "sont tous des passionnés de football". Il a également indiqué avoir évoqué la stratégie commune d'investissement dans les académies et le football scolaire, soulignant que l'éducation en football est "fondamentale" pour les jeunes. "Nous allons bientôt annoncer des initiatives conjointes entre la FIFA et l'Algérie pour aller dans cette direction", a-t-il assuré. Par ailleurs, Gianni Infantino a indiqué avoir abordé avec le président de la République le dossier des infrastructures, saluant le travail accompli par la Fédération algérienne de football (FAF) et les stades "exceptionnels" dont dispose l'Algérie.

Coupe du monde 2026

## Trois arbitres algériens retenus par la FIFA

**L**a Fédération internationale de football (FIFA) a retenu trois arbitres algériens pour officier à la Coupe du monde 2026 prévue du 11 juin au 19 juillet aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). Le trio arbitral algérien est composé du directeur de jeu Mustapha Ghorbal et de ses deux assistants Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, précise l'instance fédérale sur son site officiel. Agé de 40 ans, Ghorbal est arbitre international depuis 2014. Il a dirigé plusieurs compétitions internationales, dont la Coupe du monde des clubs disputée l'été dernier aux Etats Unis, ainsi que des matchs des éliminatoires de la Coupe du monde 2026 et des compétitions africaines interclubs. Il a également officié lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025. Quant à Mokrane Gourari et Abbes Akram Zerhouni, ils ont le statut d'arbitre international, respectivement depuis 2014 et 2017. La sélection de trois arbitres internationaux algériens pour le mondial des Amériques, confirme une nouvelle fois le statut de l'arbitrage algérien au plan international, porté par les performances remarquables de Ghorbal et de ses deux assistants lors des dernières éditions de la CAN et des compétitions interclubs de la CAF, ainsi que lors du mondial des clubs 2025. Outre les trois arbitres algériens, le continent africain sera représenté pas six autres directeurs de jeu et 9 arbitres assistants.

## Manger tard le soir fait-il vraiment grossir ?

L'idée revient souvent : dîner tard ferait grossir. À force d'être répétée, cette affirmation s'est installée dans les esprits, portée à la fois par les discours sur le jeûne intermittent et les conseils minceur. Pourtant, la réalité est moins tranchée. Derrière cette croyance largement partagée, la science dessine un tableau plus nuancé, où l'heure du dîner compte sans doute moins, à lui seul, que la composition du repas, les habitudes de vie et le moment du coucher.

### UNE IDÉE BIEN ANCRÉE MAIS LARGEMENT SIMPLIFIÉE

Dans l'imaginaire collectif, manger tard serait presque une erreur à éviter. En réalité, les données disponibles invitent à relativiser. Ce n'est pas tant l'heure du repas qui influence directement le poids, mais la manière dont il s'intègre dans l'ensemble des apports de la journée. Les personnes qui mangent tard ont souvent tendance à concentrer davantage de calories en fin de journée, ce qui augmente leur consommation globale.

Le soir réunit aussi plusieurs facteurs qui favorisent les excès. La fatigue rend les choix alimentaires moins rigoureux et les portions plus difficiles à contrôler. À cela s'ajoutent le stress ou l'ennui, qui peuvent pousser à manger sans réelle faim. Dans ce contexte, le dîner tardif apparaît davantage comme un marqueur de comportements à risque que comme une cause directe de prise de poids.

### UN MÉTABOLISME SENSIBLE AU MOMENT DE LA JOURNÉE

L'heure des repas n'est toutefois pas totalement neutre. Le corps ne traite pas les calories de la même manière du matin au soir. En fin de journée, certaines fonctions métaboliques ralentissent légèrement, ce qui peut influencer la façon dont l'énergie est utilisée ou stockée.

Manger tard, surtout à proximité du coucher, agit aussi sur les hormones impliquées dans la régulation de l'appétit. Cela peut modifier la sensation de satiété et favoriser une augmentation de la faim au cours des heures suivantes. Ces effets existent, mais ils restent modérés et ne suffisent pas, à eux seuls, à expliquer une prise de poids significative.

### LE LIEN SOUVENT NÉGLIGÉ AVEC LE SOMMEIL

L'impact du dîner tardif se joue souvent sur un autre terrain : celui du sommeil. Prendre un repas juste avant de se coucher sollicite l'organisme au moment où il devrait ralentir. La digestion augmente la température corporelle et peut perturber l'endormissement, rendant le sommeil plus léger ou moins réparateur.

Or, un sommeil de mauvaise qualité influence directement les comportements alimentaires. Le lendemain, la fatigue favorise les envies d'aliments riches et une augmentation de l'appétit. Ce déséquilibre peut s'installer progressivement et contribuer, indirectement, à une prise de poids.

### LE CONTENU DE L'ASSIETTE, FACTEUR DÉTERMINANT

Dans les faits, le problème du dîner tardif tient souvent à ce que l'on mange à ce moment-là. Après une journée chargée, la motivation pour cuisiner diminue et les choix se tournent plus facilement vers des plats rapides, souvent plus gras ou plus sucrés. Les portions ont également tendance à être plus importantes.

À l'inverse, un repas équilibré, même pris tardivement, n'a pas d'impact particulier sur le poids. Une alimentation composée de protéines maigres, de légumes et d'une portion adaptée de féculents reste compatible avec une bonne hygiène de vie. L'essentiel repose donc sur la qualité et la quantité des aliments consommés, bien plus que sur l'heure du dîner.

### FAUT-IL FIXER UNE HEURE IDÉALE POUR DÎNER ?

Il n'existe pas d'heure universelle. Les habitudes varient selon les modes de vie, les contraintes professionnelles et les cultures.

Toutefois, un repère simple se dégage : laisser un intervalle suffisant entre le dîner et le coucher, généralement deux à trois heures, afin de permettre une digestion confortable.

Dîner trop tôt n'est pas nécessairement préférable s'il entraîne des fringales plus tard dans la soirée. L'objectif reste de trouver un rythme cohérent et régulier, adapté à son quotidien, plutôt que de se fixer une heure stricte difficile à tenir.

### L'ÉQUILIBRE GLOBAL AVANT TOUT

La prise de poids dépend avant tout de l'équilibre entre les calories consommées et celles dépensées. L'heure du dîner peut influencer certains mécanismes, mais elle ne constitue pas un facteur déterminant à elle seule.

## Le rétinol est-il dangereux pour la peau ?

Actif phare des soins anti-âge, le rétinol – un dérivé de la vitamine A – peut se révéler irritant lorsqu'il est mal utilisé. Quelles sont ses contre-indications ? À quelle fréquence l'appliquer ? Le point avec le Dr Isabelle Gallay, dermatologue à Dijon et membre du Syndicat national des dermatologues-vénérologues (SNDV).

Le rétinol, dérivé de la vitamine A, est un incontournable en cosmétique pour ses propriétés anti-âge et anti-imperfections. Il stimule le renouvellement cellulaire et la production de collagène, améliorant l'aspect global de la peau.

Bien que le rétinol soit efficace, il peut provoquer des irritations et altérer la barrière cutanée s'il est mal utilisé. Il est recommandé de l'intégrer progressivement dans sa routine et de toujours utiliser une protection solaire.

Le rétinol est déconseillé pendant la grossesse en raison des risques associés aux rétinoïdes. Des effets secondaires tels que sécheresse cutanée et aggravation transitoire de l'acné peuvent survenir, nécessitant une adaptation de son utilisation.

Anti-âge, anti-imperfections et révélateur d'éclat : le rétinol est aujourd'hui une référence incontournable en cosmétique. Une molécule efficace... à condition de bien l'utiliser !

### QUELS SONT SES BIENFAITS SUR LA PEAU ?

Dérivé de la vitamine A, le rétinol appartient à la famille des rétinoïdes. Une fois appliqué sur la peau, il est progressivement transformé en acide rétinoïque, sa forme biologiquement active. « Le rétinol agit principalement sur les kératinocytes en accélérant leur renouvellement (division cellulaire), en régulant leur ma-



turation et en évitant l'accumulation de cellules mortes, explique le Dr Isabelle Gallay. Il stimule le renouvellement cellulaire, favorise la production de collagène et améliore l'aspect global de la peau. »

### ET LA TRÉTINOÏNE ?

La famille des rétinoïdes regroupe les dérivés de la vitamine A, qu'ils soient naturels ou synthétiques. On distingue classiquement : le rétinol, en vente libre, utilisé en cosmétique ;

Le rétinol (ou rétinolaldéhyde), une forme intermédiaire, plus proche de l'acide rétinoïque, souvent plus efficace mais aussi plus irritante et instable à la lumière ; La tréтиноïne (acide rétinoïque), disponible uniquement sur prescription médicale.

### QUELS SONT LES DANGERS DU RÉTINOL POUR LA PEAU ?

Le rétinol n'est pas dangereux en soi mais il peut provoquer des irritations lorsqu'il est mal utilisé ou à des concentrations non adaptées au type de peau.

### Il peut être irritant

Le rétinol accélère le renouvellement des kératinocytes : les cellules mortes sont éliminées plus rapidement et les nouvelles cellules arrivent plus vite en surface. Or, la peau n'a pas toujours le temps de s'adapter, ce qui peut provoquer une sensation d'irritation, voire une desquamation (peau qui pèle). D'où

l'importance de débiter par une faible concentration (0,3 % par exemple) et de l'intégrer progressivement dans sa routine beauté. « Mieux vaut commencer par une application un soir sur trois pendant trois semaines, puis passer à un soir sur deux et, s'il est bien toléré, essayer tous les soirs, conseille la dermatologue. Si des signes d'intolérance apparaissent – peau sèche, irritante – il est préférable de l'arrêter et de reprendre progressivement les applications au bout de quelques jours. »

... et altérer la barrière cutanée Mal dosé, le rétinol peut fragiliser la barrière protectrice de l'épiderme et augmenter la perte en eau. Résultat : une peau sèche, inconfortable et plus réactive. En cas d'inconfort, il n'y a aucun mal à espacer les applications, voire à interrompre temporairement le traitement avant une reprise progressive. Il faut vraiment être à l'écoute de sa peau.

### IL REND LA PEAU PLUS SENSIBLE AU SOLEIL

En raison de son effet exfoliant, le rétinol rend la peau plus sensible aux agressions extérieures, notamment aux UV. « Mieux vaut l'appliquer le soir et utiliser une protection solaire (écran minéral, par exemple) le matin », conseille le Dr Isabelle Gallay.

### POURQUOI FAUT-IL L'ÉVITER PENDANT LA GROSSESSE ?

On recommande d'éviter le rétinol pendant la grossesse par principe de précaution, en raison des risques associés aux rétinoïdes. À doses élevées, certains d'entre eux – notamment l'isotrétinoïne prise par voie orale dans le traitement de l'acné – peuvent en effet provoquer des malformations du fœtus (on parle d'effet « tératogène »). Si les concentrations utilisées en cosmétique sont faibles et le risque réel probablement très limité, les autorités de santé recommandent néanmoins de ne pas utiliser de rétinol pendant la grossesse.

### QUELS SONT LES EFFETS SECONDAIRES DU RÉTINOL SUR LA PEAU ?

L'application de rétinol peut entraîner une sécheresse cutanée, ainsi que des sensations de brûlure ou de picotements au cours des premières semaines. « En début d'utilisation, une aggravation transitoire de l'acné peut survenir chez les peaux acnéiques. En effet, le rétinol accélère le renouvellement cellulaire, ce qui peut faire apparaître plus rapidement des micro-comédons situés plus en profondeur », précise la spécialiste. Des poussées inflammatoires peuvent également traduire une irritation ou une mauvaise tolérance. Dans ce cas, il est conseillé d'interrompre temporairement l'application avant de la reprendre progressivement.

Les médecins sont formels

## Voici le nombre d'œufs à ne pas dépasser par jour quand on a du cholestérol

Faut-il limiter sa consommation d'œufs quand on fait attention à son cholestérol ? Les experts dévoilent combien d'œufs on peut vraiment consommer par jour quand on a un taux de cholestérol élevé. Pendant des années, l'œuf a été considéré comme un aliment à consommer avec parcimonie, voire à éviter totalement en cas de cholestérol élevé. Accusé de favoriser les maladies cardiovasculaires, il a longtemps été relégué au rang des aliments "à risque". Pourtant, les connaissances scientifiques ont largement évolué, remettant en question ces croyances anciennes. Aujourd'hui, de nombreux spécialistes s'accordent à dire que l'œuf mérite d'être réhabilité, à condition de l'intégrer dans une alimentation globale équilibrée et adaptée. Selon des professionnels de la nutrition comme Jean-Michel Cohen, l'œuf constitue même une référence en matière de protéines. Comme le rapporte Le Journal des Femmes, d'autres experts, comme Audrey Vergès, insistent sur le fait que le lien direct entre consommation d'œufs et augmentation du cholestérol sanguin est largement surestimé. En réalité, ce dernier dépend davantage d'un ensemble de facteurs : excès de sucres, mauvaises graisses, manque d'activité physique ou encore déficit en fibres alimentaires. Il est toutefois essentiel de prêter attention à la qualité des œufs consommés. Tous ne présentent pas les mêmes bénéfices nutritionnels. Les œufs enrichis en oméga-3, notamment ceux issus de filières spécifiques comme Bleu-Blanc-Cœur, sont particulièrement intéressants pour la santé cardiovasculaire. À l'inverse, les œufs provenant d'élevages intensifs, souvent riches en oméga-6, peuvent favoriser des mécanismes inflammatoires s'ils sont consommés en excès.

## Installation des nouveaux commissaires des festivals culturels



La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, jeudi à Alger, à l'installation de plusieurs nouveaux commissaires de festivals culturels, dans le cadre de la stratégie culturelle adoptée par son département pour promouvoir l'action culturelle aux niveaux national et renforcer la place de l'Algérie sur la scène internationale. Mme Bendouda a affirmé, au Palais de la Culture "Moufdi-Zakaria", lors de l'installation de 14 nouveaux commissaires, que son département a procédé à la "révision" de plusieurs manifestations culturelles, créant de nouveaux festivals et restructurant d'autres, afin d'"insuffler un sang neuf dans ce domaine".

Après l'élaboration de la nouvelle cartographie des festivals et grandes manifestations culturelles, la ministre a indiqué qu'un travail a été engagé pour "accompagner les mutations actuelles sur la scène culturelle en adoptant une vision renouvelée qui vise à dynamiser nos activités, en leur donnant une visibilité accrue, à travers l'enrichissement de leurs contenus innovants et en recourant à des mécanismes modernes qui répondent aux exigences de l'action culturelle contemporaine".

Conformément à cette vision prospective, le ministère a lancé une série de festivals "qualitatifs" qui répondent aux "transformations culturelles en cours" et ouvrent la voie à de "nouvelles expressions artistiques, créatives et intellectuelles", a-t-elle ajouté. Dans ce cadre, la ministre a évoqué la relance de certains festivals et la création d'autres afin de "diversifier les champs artistiques et intellectuels", à l'instar du Festival international culturel "Panorama du cinéma" à Constantine, le "Festival international du livre pour enfants", le "Festival international de l'industrie du livre-jeunesse", le "Festival de l'art rupestre du Tassili" et le "Festival culturel afro-méditerranéen de la pensée".

Elle a précisé que les festivals nouvellement créés visent à instaurer un véritable équilibre culturel, garantissant une représen-

tation plus large des différentes sensibilités artistiques et esthétiques", tout en offrant des "opportunités aux talents émergents dans un climat de compétition qui stimule l'innovation et la créativité, et renforce la présence de la culture algérienne aux niveaux national et international".

A ce propos, Mme Bendouda a annoncé la tenue des Rencontres afro-méditerranéennes de la pensée les 28, 29 et 30 avril en cours à Alger, qui "interviendront après la visite historique attendue du Pape Léon XIV en Algérie et célébreront, sur le sol algérien, la pensée de saint Augustin en présence d'une forte participation internationale".

Elle a également souligné l'importance de la présence des directeurs de la culture et des arts, en tant qu'"expression de la responsabilité partagée" avec les commissaires des festivals et de

leur rôle dans la mise en œuvre de "l'approche participative" adoptée par le ministère pour assurer le succès des festivals dans les différentes villes.

De son côté, le directeur central de la production artistique et la diffusion culturelle au ministère de la Culture et des Arts, Ismaïl Inzaren, a présenté le bilan des festivals culturels de l'année 2025, faisant ainsi état de "207 festivals recensés, répartis entre 36 festivals internationaux, 37 nationaux, 18 locaux, 58 dédiés aux arts populaires et autant inscrits dans la manifestation, +Lecture en fête+". L'année 2026, a précisé M. Inzaren, se distingue par plusieurs festivals qui font leur retour, à l'instar du "Festival culturel international de Timgad" à Batna, le "Festival international de musique Gnawa" à Béchar et le Festival international de jazz "Dima Jazz" à Constantine.

Sétif

## Ouverture des 6e journées internationales du cinéma

### avec la participation de 10 pays

La 6ème édition des journées internationales du cinéma a été inaugurée, mercredi à la salle The Dome de Sétif, avec la participation de 10 pays et en présence d'une nombreuse assistance constituée d'artistes, de réalisateurs et d'acteurs du domaine.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle annuelle, organisée par l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif sous le slogan "Un film pour demain", a été marquée par une grande affluence de jeunes férus du 7ème art et de familles.

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Sétif, Hamza Belayat, a souligné dans son allocution d'ouverture que cet événement international est "un rendez-vous culturel important qui démontre que le cinéma porte la mémoire de la nation et reflète sa conscience vivante, tout en reflétant la réalité de la société et ses aspirations".

M. Belayat a ajouté que ces journées "contribuent à la promotion de la culture dans la région en mettant en exergue son patrimoine culturel, tout en renforçant son rayonnement en tant que destination accueillante pour l'art et la créativité".

De son côté, le directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, Khaled Mehennaoui, a considéré que les journées cinématographiques internationales "constituent un espace de rencontre des cultures et une tribune pour célébrer la créativité, tout en illustrant la puissance du cinéma en tant que langage mondial qui rassemble les peuples et exprime leurs préoccupations".

La manifestation qui se poursuivra durant 5 jours, mettant en lice 23 films de 10 pays concourant pour le prix de l'"Epi d'Or", est marquée également par la présence de figure cinématographiques algériennes et arabes connues, telles qu'Abdelbasset Benkhelifa, Hassan Benzerari, Lydia Chebout, Mohamed-Tahar Zouaoui, Selma Ghazali, Rabie Adjaout, Djafar Kacem et Yasmine Amari, ainsi qu'Aida Riad et Hend Sabry, d'Egypte, Sofiane Dahech, de Tunisie, et Souad Yarbi de la République arabe sahraouie démocratique.

L'ouverture de la manifestation a également été caractérisée par un hommage au long-métrage "Kahla ou Beida" du regretté Abderrahmane Bouguermouh qui a marqué la mémoire culturelle de la région de Sétif, et par la projection du film Ahmed Bey de Jamel Choorjeh.

6èmes journées cinématographiques internationales de Sétif

## 23 courts-métrages en lice pour décrocher l'"Epi d'or"

Le coup d'envoi de la compétition organisée dans le cadre des 6èmes journées cinématographiques internationales de Sétif, pour laquelle 23 courts-métrages sont en lice pour décrocher "l'Epi d'or" a été donné, jeudi, sous la supervision d'un jury composé d'artistes et de réalisateurs d'Algérie, de Turquie, d'Espagne et d'Egypte. Les courts-métrages en compétition varient entre drames, comédies et documentaires qui reflètent l'expérience cinématographique de nombreux réalisateurs et acteurs algériens, tunisiens, égyptiens, français, soudanais, palestiniens et jordaniens.

La compétition accompagnant ces journées organisées par l'Office du tourisme et de la culture de la commune de Sétif, sous le slogan "Un film pour demain", a débuté à la maison de la culture Houari-Boumediene par la projection de 4 courts-métrages, en l'occurrence "Nia", de la réalisatrice algérienne Imane Ayadi, "Miraïti Ya Miraïti" du réalisateur égyptien Tarek Al Dewiri, "Mima" de la réalisatrice tunisienne Dourra Zarrouk, et "Rendez-vous amoureux" de la réalisatrice syrienne Belkis Al-Tala.

Les films en compétition seront départagés par un jury constitué des artistes et réalisateurs Youcef Mahsas et Khaled



Benaïssa, d'Algérie, Hani Abdelatif, d'Egypte, Ali Nuri Turkoglu, de Turquie et Marco Magua, d'Espagne.

Le président du jury, Khaled Benaïssa, a déclaré à l'APS que le fait que le jury soit formé de spécialistes de différents pays, "permet un échange d'idées, d'expériences et de visions".

Pour sa part, le directeur de l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, Khaled Mehennaoui, soulignant que la 6ème édition de cet événement se distingue par la diversité des films en compétition, a fait savoir que le comité d'organi-

sation a "réceptionné 206 films de plusieurs pays dont 23 ont été sélectionnés pour participer à la compétition".

Ces journées cinématographiques internationales, inaugurées mercredi en soirée par le président de l'Assemblée populaire communale de Sétif, Hamza Belayat, se poursuivront jusqu'au 12 avril prochain, permettant au public de découvrir, en parallèle, cinq longs-métrages algériens tels que "Souvenirs du spectateur" d'Abderrahim Alioui, "Zighoud" de Mounès Khammar, "La gare-Ain Lahdjar" de Lotfi Bouchouchi et "Hadda" d'Ahmed Riad.

www.lecarrefourdalgerie.dz

TF1

2

11h45 Petits plats en équilibre  
11h50 Les douze coups de midi  
12h50 Petits plats en équilibre  
12h55 Météo  
13h00 JT 13h  
13h40 Grands reportages  
14h50 Grands reportages  
16h10 Les Docs du week-end  
17h50 50mn Inside  
19h00 50mn Inside le mag  
19h50 Petits plats en équilibre  
19h55 Météo  
20h00 JT 20h  
20h45 Tirage du Loto  
20h50 Ma maison de A à Z  
21h00 Météo  
21h10 The Voice, la plus belle voix  
22h40 The Voice, la plus belle voix  
23h40 Vendredi, tout est permis avec Arthur  
00h35 Tirage de l'EuroMillions

3

09h20 Les Dalton  
09h30 Les Dalton  
09h33 Les Dalton  
09h45 Les Dalton  
09h53 Les Dalton  
10h40 Chef pays  
11h15 Des régions gourmandes  
11h45 Météo  
11h50 Outremer.l'info  
12h00 Enquêtes de région le mag  
12h15 ICI 12/13  
12h55 Cosy, le mag déco  
13h30 Samedi d'en rire  
14h30 Samedi d'en rire  
15h30 Samedi d'en rire  
16h30 Samedi d'en rire  
17h20 Expression directe  
17h25 Le jeu des 1000 euros  
18h05 Questions pour un champion  
18h50 Réflexe !  
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions  
19h45 Journal Météo Climat  
19h55 Stade 2 la quotidienne  
20h10 Hors jeu  
20h20 Rencontres à XV  
20h25 C'est bon à savoir  
20h30 Météo régionale  
20h35 Saveurs de saison  
20h40 Mon côté sud  
21h10 Le vent des sables  
22h40 Meurtres à...  
01h40 Le grand concert du Philharmonique de Vienne au Palais Garnier

6

07h45 Absolument stars  
10h10 Le mag du samedi  
10h20 Le mag du samedi  
10h55 66 minutes : grand format  
11h45 66 minutes : grand format  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h30 Un jour, un doc week-end  
14h15 Un jour, un doc week-end  
15h00 Un jour, un doc week-end  
15h55 Un jour, un doc week-end  
16h25 Un jour, un doc week-end  
17h40 La roue de la fortune  
18h35 Le maillon faible  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h30 Scènes de ménages  
21h10 Les traîtres  
22h10 Les traîtres  
23h25 Les traîtres : révélations sur la suite...  
00h25 Le maillon faible  
01h30 Programmes de la nuit

05h05 Tout le monde veut prendre sa place  
06h25 Télématin  
08h00 Journal 08h00  
08h30 Télématin  
09h30 Bel et bien  
10h55 Chacun son tour  
11h30 Chacun son tour  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Journal Météo Climat  
13h00 Journal 13h00  
13h15 France / Italie  
15h45 Glasgow / Toulon  
18h40 N'oubliez pas les paroles  
19h10 N'oubliez pas les paroles  
19h55 Journal Météo Climat  
20h00 Journal 20h00  
20h30 20h30 le samedi  
20h55 Journal Météo Climat  
21h00 Réflexe !  
21h05 Immeuble partagé  
21h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux  
23h25 Quelle époque !  
00h35 Tropiques criminels  
01h25 Tropiques criminels  
02h15 Journal Météo climat outre-mer

CANAL+

09h36 Agence Tourisme  
10h16 Les Bad Guys 2  
11h57 L'hebd'Hollywood  
12h14 Têtâtête(s)  
12h29 Super plan  
13h14 Canal Sports Club  
13h25 Plateau sport  
13h30 Football : Premier League  
15h36 Journal du foot  
15h58 Qui est le joueur masqué ?  
16h37 Pris au piège - Caught Stealing  
18h21 Ballerina : De l'univers de John Wick  
20h23 L'hebd'Hollywood  
21h00 Rugby : Pro D2  
23h09 Plateau sport  
23h11 Golf : Masters d'Augusta  
00h25 Magma  
01h46 La dernière plongée

arte

08h40 Le dragon de Komodo  
09h35 Invitation au voyage  
10h15 Cuisines des terroirs  
10h45 La mer du Nord par les côtes  
11h40 La mer du Nord par les côtes  
12h35 La mer du Nord par les côtes  
13h30 Gold  
15h30 Marchés du monde  
16h00 Equateur, un campus au coeur de la forêt  
16h55 Invitation au voyage  
17h35 Kazakhstan, entre ciel et steppe  
18h20 Zone de conflit - Les crises mondiales en bref  
18h50 Arte reportage  
19h45 Arte journal  
20h55 Liban, les secrets du royaume de Byblos  
22h25 Teotihuacán : Les trésors de la cité des dieux  
23h15 Noureev : Ballet de Kirill Serebrennikov et Yuri Possokhov  
00h05 Echoes with Jehnny Beth  
01h15 Teaches of Peaches  
02h55 ARTE Concert Festival 2023 : The Kills



TF1

20h10

## THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Alors que les auditions à l'aveugle touchent doucement mais sûrement à leur fin, les quatre coaches tentent de gérer la fatigue, soucieux de ne pas passer à côté de la perle rare alors que plusieurs dizaines de talents en herbe ne disposent que de quelques minutes pour les convaincre et espérer intégrer leurs équipes. Vainqueur de "Danse avec les stars" en 2021, Tayc, qui vient de faire ses premiers pas dans l'émission, découvre un nouveau rôle aussi original qu'inattendu. Il écoute attentivement les conseils distillés par Florent Pagny, Amel Bent et Lara Fabian...

6

20h10

## LES TRAITRES

Le Traître maudit est-il toujours en lice ? Parmi les joueurs, il reste de nombreux stratèges, des personnalités explosives ainsi que des observateurs silencieux. Qu'ils soient Loyaux ou Traîtres, les différents profils doivent unir leurs forces pour survivre ou s'éliminer pour avancer. Les alliances se fragilisent, les certitudes disparaissent et le doute devient la seule règle fiable. Qui tiendra assez longtemps pour survivre au jeu et à la malédiction ? Eric Antoine lance différents défis aux joueurs qui essaient de les remporter pour obtenir un précieux sésame...



3

20h10

## LE VENT DES SABLES



À l'approche du Vendée Globe, la ville des Sables-d'Olonne est en émoi après le meurtre d'un sponsor local, un crime qui secoue la communauté maritime. Les lieutenants Judith Kamara (Marie-Josée Croze) et Olivier Finet (Tom Leeb) du SRPJ d'Angers sont appelés à mener l'enquête. Judith, native des Sables, navigue avec aisance dans ce milieu familial, mais doit également faire face à des souvenirs douloureux de son passé qui resurgissent. De son côté, Olivier, aux prises avec ses phobies liées à la mer, doit surmonter ses propres angoisses pour avancer dans cette affaire.



**ORAN**

19 | 15

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent



06h34  
19h33  
82%  
35 km/h

Alger	☁️	20-14
Constantine	☀️	28-12
Annaba	☀️	25-16
Ouargla	☀️	35-16
Mostaganem	☁️	18-14
Béchar	☁️	19-11

Pendant que la guerre faisait rage en Iran

## Israël a bombardé Ghaza durant 36 jours

Les États-Unis et l'Iran ont convenu mercredi d'un cessez-le-feu de deux semaines après 40 jours de guerre, et des pourparlers doivent débiter samedi à Islamabad, au Pakistan. Mais depuis le 28 février, date à laquelle Israël et les États-Unis ont commencé à bombarder l'Iran, Israël a également lancé, presque quotidiennement, des attaques contre le Liban, Ghaza et la Cisjordanie occupée. Alors que l'attention du monde entier était principalement tournée vers l'Iran, voici trois points importants que vous avez peut-être manqués concernant Ghaza. Israël a bombardé Ghaza 36 jours sur les 40 derniers. Depuis la proclamation d'un « cessez-le-feu » dans la bande de Ghaza il y a six mois, Israël a violé cet accord des milliers de fois, menant des attaques presque quotidiennement. Au cours des 40 derniers jours, Israël a non seulement continué à bombarder Ghaza, mais a également fermé le point de passage de Rafah et bloqué l'acheminement de denrées alimentaires et de fournitures médicales vitales. Selon une analyse d'Al Jazeera, Israël a attaqué Ghaza 36 jours sur les 40 derniers, ce qui signifie qu'il n'y a eu que quatre jours sans attaques violentes, morts ou blessés signalés dans la bande de Ghaza.

Tchad

## Plus d'un million de réfugiés soudanais



Plus d'un million de réfugiés soudanais au Tchad font face à des réductions immédiates et potentiellement mortelles de l'aide en alimentation, en eau, en abris, en protection et en soins de santé, ont alerté jeudi des agences onusiennes, alors que le conflit au Soudan entre dans sa troisième année. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) préviennent qu'ils disposent de moins de la moitié des ressources nécessaires pour répondre aux besoins, compromettant déjà l'accès à l'aide vitale. « L'aide essentielle aux réfugiés au Tchad sera encore réduite dans les mois à venir, à moins qu'un déficit de financement de 428 millions de dollars — 289 millions pour le HCR et 139 millions pour le PAM — ne soit comblé », ont averti le HCR et le PAM. En première ligne face aux retombées du conflit au Soudan, le Tchad accueille aujourd'hui 1,3 million de réfugiés soudanais, dont plus de 900.000 sont arrivés depuis 2023. Une personne sur treize y est désormais réfugiée — une sur trois dans l'est du pays. Malgré une pression croissante sur des ressources déjà limitées, les autorités maintiennent leurs frontières ouvertes et les communautés d'accueil continuent de recevoir de nouveaux arrivants, dont près de 15.000 depuis janvier 2026.

Liban

## 300 martyrs et plus d'un millier de blessé

Le ministère libanais de la Santé a indiqué jeudi que les frappes sionistes menées mercredi, à travers le Liban ont fait 300 martyrs et plus d'un millier de blessé. Le ministère a précisé dans un communiqué que les frappes aériennes des forces d'occupation sionistes de mercredi, ont fait un bilan préliminaire de 303 martyrs, dont 71 femmes et 30 enfants, et 1.150 blessés. Le ministère avait fait état dans un précédent bilan, de 203 martyrs et un millier de blessés. Il a précisé que le bilan cumulé depuis le début de l'agression sioniste contre le Liban, le 2 mars, s'élevait à 1.888 martyrs et 6.092 blessés. Les recherches des corps sous les décombres « se poursuivent en plusieurs endroits, en plus de l'identification de nombreux martyrs », a-t-il ajouté, soulignant que le nombre de martyrs pourrait encore augmenter. De son côté, l'armée a déclaré que quatre de ses soldats sont tombés en martyrs dans les frappes sionistes mercredi. Dans ce contexte, le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a condamné cette vague de frappes sionistes mercredi à travers le Liban, qualifiant d'épouvantables les informations faisant état de centaines de martyrs et de blessés, en majorité des civils. « L'ampleur des massacres et des destructions au Liban est tout simplement abominable », a déclaré le Haut-commissaire dans un communiqué. « Un tel carnage est inconcevable. Il met à rude épreuve une paix fragile, dont les civils ont si désespérément besoin ». Le Premier ministre libanais Nawaf Salam a proclamé le 9 avril, une journée de deuil national « en hommage aux victimes des attaques israéliennes, avec la fermeture des administrations et des institutions publiques, ainsi que des



mairies, les drapeaux en berne et des programmes médiatiques adaptés à cette tragédie nationale ». Les attaques, dont beaucoup ont frappé le cœur de Beyrouth, ont déclenché des scènes de panique dans la capitale libanaise à l'heure de pointe, d'autant plus qu'elles n'avaient pas été précédées d'un avertissement à la population civile lui enjoignant de se mettre à l'abri, comme cela avait été le cas à d'autres occasions. Des bâtiments en feu, des voitures calcinées et des débris jonchaient les rues de la capitale, parcourues par des ambulances toutes sirènes hurlantes. Parmi les quartiers touchés figure également celui où se trouve l'Université américaine de Beyrouth. Les forces armées israéliennes ont annoncé avoir mené leur « plus grande attaque coordonnée » contre le Hezbollah depuis le début de la guerre entre les États-Unis et l'Iran. « En l'espace de 10 minutes et simultanément dans plusieurs zones, les forces israéliennes ont attaqué une centaine de postes de commandement et d'infrastructures militaires » appartenant au Hezbollah à travers tout le Liban,

indique un communiqué des FDI (Forces de défense israéliennes). La pire attaque contre le cœur du Liban a donc été perpétrée quelques heures seulement après l'annonce du cessez-le-feu entre l'Iran, d'une part, et les États-Unis et Israël, d'autre part, conclu grâce à la médiation du Pakistan, derrière laquelle se profile l'action chinoise. Un résultat qui semble également être le fruit des pressions exercées par l'aile MAGA (Make America Great Again) de l'administration Trump, incarnée par le vice-président Vance, qui cherche à mettre fin à un conflit considéré comme un gaspillage de ressources. L'accord — selon Israël — ne concerne toutefois pas le Liban. Pour l'instant, le cessez-le-feu dans le Golfe semble tenir (même si quelques attaques par drones lancées depuis Téhéran contre les pays voisins ont été signalées), mais l'Iran a annoncé avoir de nouveau fermé le détroit d'Ormuz en réponse aux attaques israéliennes contre le Hezbollah au Liban. En Iran, des explosions ont également été signalées dans la zone technique de la centrale nucléaire de Bushehr.

Mojtaba Khamenei

## « L'Iran n'a pas cherché la guerre »

« Prenez garde à ne pas être vous-même éliminé ». Le chef du Conseil suprême iranien menace Donald Trump. « Nous ne renoncerons en aucun cas à nos droits légitimes », a affirmé le guide suprême iranien Mojtaba Khamenei dans un message écrit qui lui est attribué et diffusé à la télévision d'État, jeudi 9 avril. Alors qu'il n'est toujours pas apparu en public depuis sa nomination, Mojtaba Khamenei a délivré une nouvelle déclaration écrite, relayée par la télévision d'État. Jeudi 9 avril, le nouveau guide suprême iranien a assuré que Téhéran « n'a pas cherché la guerre » avec Israël et les États-Unis. « Mais nous ne renoncerons en aucun cas à nos droits légitimes, et à cet égard, nous considérons l'ensemble du front de la résistance comme un tout », a ajouté Mojtaba Khamenei dans un message écrit qui lui est attribué. L'ayatollah fait vraisemblablement référence au Liban, où Israël est en guerre



contre le Hezbollah, allié de l'Iran. Quelques heures après l'annonce d'un cessez-le-feu de deux semaines entre Téhéran et Washington, l'armée israélienne a revendiqué une centaine de frappes en dix minutes au Liban, mercredi 8 avril. Le bilan provisoire fait état de 303 morts et d'au moins 1 150 blessés. Des négociations sur un plan de paix devraient débiter vendredi 10 avril au Pakistan entre l'Iran et les États-Unis,

alors que la trêve temporaire semble fragile. Mojtaba Khamenei a appelé les Iraniens à « ne pas s'imaginer qu'il n'est plus nécessaire de descendre dans la rue après l'annonce des négociations avec l'ennemi ». « Vos cris sur les places publiques sont assurément influents dans l'issue des négociations », a conclu le guide suprême, dont l'absence persistante alimente les spéculations sur son sort.